

LES SPORTS B1

Le Canadien prend l'avance 2-0 contre les Sabres



Bourassa fera connaître ses intentions «prochainement»

Norman DELISLE Québec (PC)

Le premier ministre du Québec Robert Bourassa affirme ne pas avoir pris encore une décision face à son avenir personnel. Mais il le fera «prochainement».

«Je n'ai pas l'intention aujourd'hui de faire un commentaire sur mon avenir personnel. Il faudra que

j'examine différents facteurs que j'aurai le temps d'approfondir prochainement», a déclaré M. Bourassa mardi soir à un groupe de journalistes, alors qu'il se présentait à la réunion hebdomadaire que tiennent les députés libéraux pour préparer les travaux de l'Assemblée nationale.

Quels seront les facteurs qui influenceront sa décision? «L'intérêt des Québécois, du Québec, et mon

propre intérêt qui se situe à l'intérieur de ma famille et de mes proches», a répondu le premier ministre.

Retour triomphal -B6
Éditorial en page A10

Entre temps, le chef du gouvernement entend s'occuper en prio-

rité des principaux dossiers de l'heure et il en a identifié trois: la préparation du budget qui doit être lu dans les prochaines semaines par le ministre des Finances, Gérard D. Levesque, la rédaction de la loi sur la langue, qui doit être présentée au plus tard la semaine prochaine à l'Assemblée nationale, et la lutte à la récession économique qui ne

(Voir AVENIR en A2)

PREMIER SAUT!



Déjà réputée pour son Centre école de parachutisme, Valcourt deviendra le château-fort de cette activité à sensations fortes, du 14 au 16 mai, avec la tenue du premier Parachuthon. A l'instar du président d'honneur de l'événement, Denis Leclerc, qui a fait le grand saut hier, pas moins de 25 personnalités de la région goûteront une première fois aux plaisirs des oiseaux... Mais tout ne se passera pas dans les airs, loin de là, puisqu'une pléiade d'activités ont été prévues partout à Valcourt dans le cadre de cette fin de semaine mouvementée. UN REPORTAGE EN PAGE A2

Photo The Record par Grant Simeon

Un air de printemps

La Tribune profite de la nouvelle saison pour vous offrir un nouveau visage, se donner un air de printemps. Vous remarquerez ce matin quelques modifications visuelles. Ce ne sont pas des transformations radicales. Vous reconnaîtrez toujours votre journal; mais il aura changé pour se mettre un peu plus au goût du jour et profiter de ses nouvelles installations technologiques.

Votre quotidien régional est maintenant fabriqué presque entièrement à l'aide d'ordinateurs de pagination électronique. Les possibilités seront énormes quand nous aurons assimilé toutes les données et contrôlerons toutes les facettes. Vous en voyez ce matin les premières applications.

Par la même occasion, nous en profiterons pour lancer de nouvelles chroniques portant sur la consommation, l'informatique, le bridge et quelques autres sujets. Pour vous faciliter la tâche, ces chroniques seront toujours regroupées et situées tout près des bandes dessinées, de l'horoscope et des mois croisés. Nous vous présenterons aussi dans les prochaines semaines des textes très personnalisés de quelques-uns de nos journalistes.

Plusieurs autres présentations particulières s'y ajouteront, telle cette collaboration spéciale des gens de Alpha-Estrie qui rendent une partie de l'actualité plus facile à lire pour ceux qui éprouvent des difficultés avec l'information quotidienne.

Nous vous invitons à redécouvrir les chroniques de La Tribune maintenant regroupées. Qu'elles soient dans les dernières pages du petit format (tabloïd) ou dans les pages grand format selon les possibilités techniques du jour, elles seront toujours faciles à retrouver. Nous espérons que vous aurez du plaisir à découvrir graduellement les nouveautés dans notre contenu et à suivre l'évolution graphique du journal à partir de ses possibilités technologiques nouvelles.

Bonne lecture à tous.

Jacques Pronovost
rédacteur en chef

MÉTÉO A2

(125^e jour de l'année)

Pluvieux: 19 à 11
Lever du soleil: 5h30
Coucher du soleil: 19h58
Demain: ensoleillé

AUJOUR'HUI

Cahier spécial



Une réalisation du service de la publicité de La Tribune

Robillard veut redonner le sens de l'effort aux jeunes Québécois

Gilles FISETTE Sherbrooke

Les discours d'hécatombes, qu'ils viennent des syndicats ou des directions de collège, n'émeuvent pas la ministre de l'Enseignement supérieur, de la science et de l'Éducation, Lucienne Robillard. Des discours déjà entendus par le passé et qui ne se concrétisent jamais, dit-elle.

Ainsi, en entrevue à La Tribune dans le cadre de son passage à Sherbrooke, hier, la marraine de la réforme de l'enseignement collégial

explique que les directions de collège seraient malvenues de dire que la réforme n'est pas réalisable sans un enrichissement des enveloppes budgétaires.

«L'an passé, on a crié à l'hécatombe lorsque le ministère a effectué des compressions budgétaires. La catastrophe ne s'est pas produite. Et, un an plus tard, sur 46 collèges, 42 ont réalisé des surplus... Ils ont été obligés à des gestions plus rigoureuses», affirme la ministre en ajoutant toutefois que 52,6 millions \$ sont sur la table afin d'appuyer cette réforme.

La ministre repousse également du revers de la main les scénarios élaborés par les syndicats à propos du nombre d'étudiants et de professeurs que cette réforme risquerait de jeter hors des collèges. A Sherbrooke, le syndicat des professeurs a parlé de 750 étudiants et de 82 professeurs.

«Je ne sais vraiment pas où ils prennent leurs chiffres. Au ministère, on calcule que 250 professeurs d'éducation physique risquent d'être touchés à la grandeur du Québec. On est loin du compte... On estime également que peu d'étudiants quitteront les collèges à cause des frais exigés après une série d'échecs. Au contraire, on dit que cette mesure, comme d'autres mesures de la réforme telles que les nouvelles exigences d'admission, leur envoie un signal clair qu'il faut fournir des efforts pour réussir dans la vie... L'effort est une valeur qui a été perdue au fil des années, au Québec, et qu'il faut revaloriser auprès des jeunes... Moi, au ministère de l'Éducation, j'ai été scandalisée de voir des parents signer des pétitions afin d'abolir les devoirs à la

maison... Il y a quelque chose qui ne va pas... Depuis dix ans, le message que l'on envoie aux jeunes du secondaire, c'est qu'il est possible d'échouer des cours obligatoires en Secondaire IV et V et d'entrer au Cégep, quand même. Et on leurre les jeunes actuellement. On leur dit qu'avec un diplôme secondaire à contenu très variable, entre 130 et 180 unités, il est possible d'entrer au Cégep et de réussir. Avec la réforme, le message sera clair: désormais, les normes sont plus exigeantes. Et il faut faire des efforts pour réussir...»

Questionnée sur la position du Collège de Sherbrooke qui aurait préféré une accentuation des efforts d'encadrement des étudiants en difficulté au lieu de frais de 50 \$ par cours, après une série d'échecs, Mme Robillard exprime son étonnement. Ces efforts d'encadrement, dit-elle, font partie de la mission de base des collèges. «Fallait-il le mettre par écrit?»

La réforme a été déposée à l'Assemblée nationale. Elle fera l'objet d'une commission parlementaire, les 11, 12 et 13 mai. La ministre se dit ouverte à apporter des modifications qui tiennent compte du tout que constitue la réforme. Une fois les modifications apportées, le projet reviendra devant l'Assemblée nationale pour lectures et adoption. La ministre croit que la réforme pourrait être adoptée avant la fin de la session parlementaire, en juin. La réforme s'appliquerait de manière graduelle, à compter de septembre.

Autre texte en A3



Hunter: suspension de 21 matchs (B1)

LA BONNE NOUVELLE

Le prix de l'ARC

Mme Jacqueline T. Giard, de Sherbrooke, a reçu le prix de l'ARC qui vient d'être créé par l'Association pour la recherche au collégial à l'occasion de son 5^e colloque annuel qui a été tenu à Sherbrooke.

L'exécutif a voulu souligner l'excellence des initiatives prises par Mme Giard pour la promotion du dossier de la recherche au collégial et reconnaître les progrès réalisés par l'association sous sa présidence.

Le prix 1993 consiste en un pastel du peintre Yvan Dagenais, bien connu en Estrie.

Le prix de l'ARC sera décerné chaque année à une personne ayant apporté une contribution exceptionnelle au développement de la recherche au collégial.

DOSSIER

Le suicide, faut trouver le moyen d'en parler... et de faire parler

Parler suicide ne suffit pas à éveiller des pulsions suicidaires chez une personne en mal de vivre. Au contraire, «ça fait du bien d'en parler», soutient Michel Turcotte, directeur général du service d'écoute téléphonique Secours-Amitié à Sherbrooke.

«Que ce soit des idées suicidaires ou d'autres problèmes, quand on n'en parle pas, ça nous envahit, ça prend des proportions énormes», constate-t-il.

Aussi, au moment d'intervenir auprès d'une personne en détresse, les bénévoles «écouteurs» de Secours-Amitié mettent un soin particulier à questionner leur interlocuteur. «As-tu pensé te suicider? Comment? Quand?», tentent-ils de savoir. «On les incite à parler, explique M. Turcotte, dans le but de sortir ce mal de vivre, de l'«exorciser»».



Jacinthe Nadeau ce mal de vivre, de l'«exorciser»».

Il faut dire dès le départ que Secours-Amitié ne se consacre pas exclusivement à la problématique du suicide. Fondé en 1972, par Caritas, il poursuit le double mandat de diminuer le taux croissant de suicide et de briser l'isolement des gens en offrant une oreille anonyme et confidentielle.

Sentiment d'inutilité

Ca reste donc difficile d'estimer, parmi les 10 000 appels annuels, combien de demandes d'aide proviennent de gens qui ont des idées suicidaires. «Dans un poste d'écoute comme le nôtre, la personne a tout le loisir d'exprimer sa détresse intérieure, son mal de vivre...», dit M. Turcotte, parce qu'elle n'est ni étiquetée, ni surprotégée.

Car si cela demeure quasi-impossible d'identifier les causes du suicide (trop variées), les personnes suicidaires ont en commun un sentiment d'inutilité et de vide intérieur profond, même quand elles sont entourées de gens, soutient M. Turcotte. C'est une souffrance humaine qui se développe souvent à la suite d'une rupture, d'une maladie ou de la perte d'un être cher, et qui perdure.

Le choix...

«Si on donnait le choix à une personne suicidaire de mourir ou d'arrêter de souffrir, c'est comme si on lui demandait de choisir entre 0,25 \$ et 100 \$!», Pour les intervenants, pour l'entourage, il s'agit simplement de reconnaître cette souffrance et de prendre le temps de l'écouter.

«De reconnaître toute la valeur et la souffrance d'une personne suicidaire, ça change complètement ses idées concernant sa vie ou sa mort, défend-t-il. La personne suicidaire n'a pas besoin de se faire dire: ben voyons donc, y'a rien là, ça va aller mieux demain...»

Et l'entourage immédiat de la personne est souvent le mieux placé pour sentir la peine, pour donner du temps et de la chaleur humaine. «Pas besoin de formation en psychologie!», lance-t-il.

Pour sa part, M. Turcotte croit beaucoup en la capacité de prise en charge de la personne. Et ça vaut aussi pour les jeunes. «Faut leur faire confiance, plaide-t-il. Malgré leur côté impulsif, ils ont une extraordinaire capacité à aller chercher de l'aide... Il faut miser sur leur force plutôt que de déplorer leur fragilité. De cette façon, on les incite à exprimer leurs souffrances et ça, ça donne le goût de continuer.»

À suivre

GALA RECONNAISSANCES ESTRIE

Le vendredi 7 mai 1993 à 18 h à l'Hôtel Delta / Sherbrooke
Pour réserver, veuillez contacter la Chambre de commerce de la région sherbrookoise au 822-6151



L'interurbain Bell

SEMAINE DE LA CHAMBRE 1993



Prévision à long terme pour Sherbrooke

Aujourd'hui	Ce soir	Jeudi	Vendredi	Samedi
PLUIE	CIEL DÉGAGÉ	ENSOLEILLÉ	ENSOLEILLÉ	ENSOLEILLÉ
max 19	min 11	max 11	3/15	2/15

Dans le monde

Aujourd'hui	
Max	Min
Athènes.....24	11
La Havane.....26	21
Berlin.....14	03
Lisbonne.....15	09
Bermudes.....25	20
Londres.....15	07
Bogota.....18	10
Madrid.....22	10
Bruxelles.....15	04
Mexico.....25	14
Caracas.....31	22
Nassau.....27	21
Copenhague.....14	04
Paris.....15	09
Genève.....19	09
San Juan.....30	24

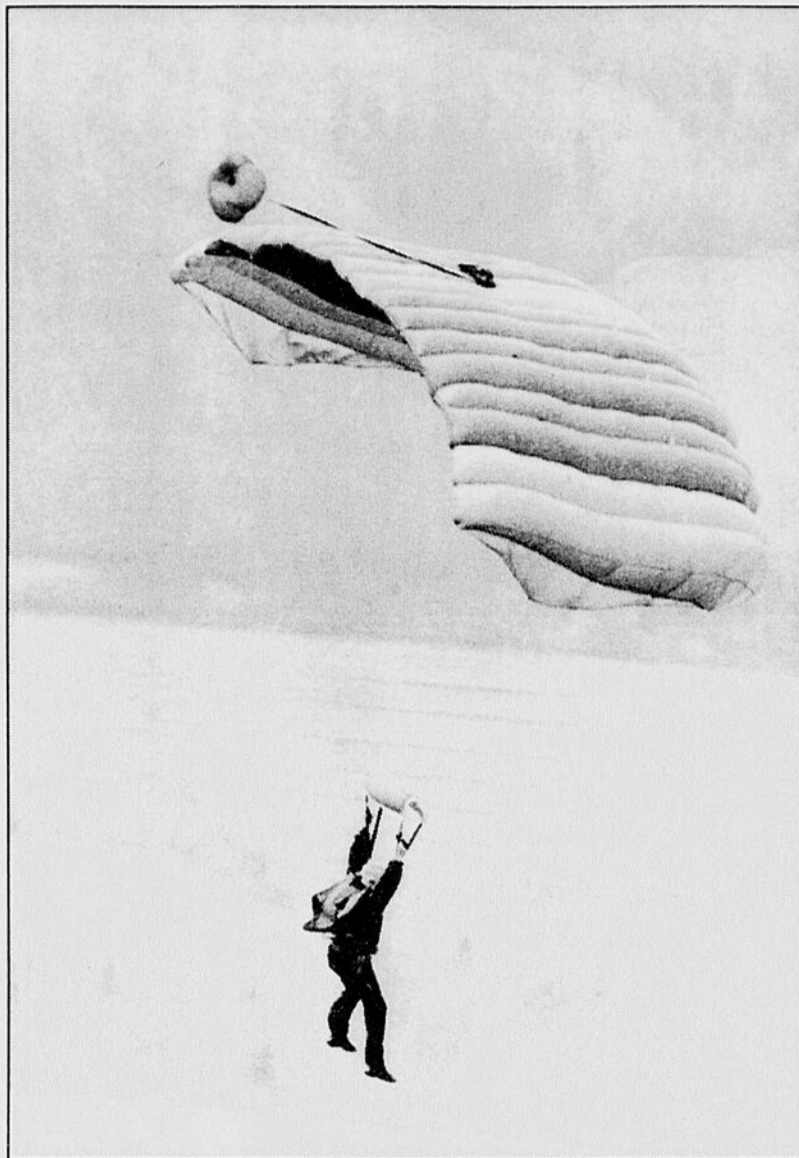
INDEX

Arts:	C-10	Info-chroniques:	B-5
Bandes dessinées:	B-5	Jeunesse:	B-4
Décès:	C-8	Petites annonces:	C-3
Économie:	C-1	Sports:	B-1
Éditorial:	A-10	Vivre:	B-7
Horoscope:	B-5		

EMPLOIS DU JOUR

- Représentant (H/F)**
Lieu: Sherbrooke et région
Exigences: expérience dans la vente, auto, bonne présentation
Salaire: à commission
Fonctions: vente de cartes de membres afin d'obtenir des rabais dans domaine entretien des résidences.
- Commis bar à salade (H/F)**
Lieu: Sherbrooke
Exigences: Sec. V minimum, 2 ans expérience dans cuisines de restaurant, cours de cuisine un atout, disponible jour et soir
Salaire: 6.20\$/heure
Fonctions: préparation de différentes salades, mise en place du bar à salade, coupe et cuisson de différents aliments.
- Professeur taekwon-do (H/F)**
Lieu: Fleurimont
Exigences: 1 poste ceinture noire 5e dan, 1 poste ceinture noire 2e dan, minimum 2 ans expérience en enseignement
Salaire: à discuter
Fonctions: enseigner taekwon-do aux enfants et adultes.
- Technicien assistance sociale (H/F)**
Code prof: 2331 # 2774712
Lieu: Sherbrooke
Exigences: D.E.C. assistance sociale ou Bac service social, expérience avec clientèle psychiatrique un atout
Salaire: 474.83 à 664.95\$ selon convention (pour temps plein), poste temporaire (6 mois) 16.25\$/sem.
Fonctions: agir au niveau des ressources types familiales et intermédiaires (dans un milieu hospitalier).
- Poseur de silencieux (autos) (H/F)**
Lieu: Sherbrooke
Exigences: expérience dans la pose de silencieux et carte de comité paritaire de l'automobile, fiable et responsable
Salaire: selon comité paritaire automobile

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres sur le tableau d'affichage ou tél. à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le centre d'emploi.



Le premier «Parachuthon» de Valcourt se tiendra du 14 au 16 mai.

Valcourt s'apprête à tenir un «Parachuthon»

Diverses activités connexes sont prévues au programme

Claude PLANTE Valcourt

«Même si je suis atterri sur les fesses, j'avais le plein contrôle!»
Tout comme ce sera le cas pour les participants du premier «Parachuthon» de Valcourt, la fin de semaine du 14 au 16 mai prochain, le président de l'événement, M. Denis Leclerc, n'avait plus de mot en touchant terre pour d'écrire l'effet d'un saut en parachute.
Pour mon premier saut, j'ai presque touché la cible, dit-il, en constatant sa performance. Denis Leclerc, personnalité bien connue dans la région de Valcourt, a fait sa première descente en parachute, hier, lors de la conférence de presse du Parachuthon de Valcourt, sur le site du Centre école de parachutisme, dans le canton de Valcourt.
Commanditées par des organismes ou des entreprises, environ 25 personnes effectueront leur premier saut en parachute au-dessus de Valcourt. Elles pourraient avoir elles aussi des réactions surpren-

tes en foulant le sol. Parmi les participants, notons la présence des maires de la ville et du canton de Valcourt, MM. Denis Allaire et Laurian Gagné.
Ainsi, 1000 \$ par saut seront remis au Comité de promotion industrielle de Valcourt et région (CPIVR), pour l'acquisition d'un motel industriel.
2e événement après le G-P
Par le fait même, la région de Valcourt grouillera d'activités pendant toute la fin de semaine. Après le Grand Prix de Valcourt, le Parachuthon deviendra l'événement le plus important dans le secteur.
Pour ce faire, la majorité des organismes et des infrastructures de la région seront mis à contribution. Premièrement, le Centre école de parachutisme de Valcourt, près de l'aéroport, sera le centre d'intérêt; toutes les activités s'y dérouleront. Bien sûr, les participants du Parachuthon y atterriront. En plus, des parachutistes provenant de tous les coins du Québec prendront part à une compétition de sauts de précision. Une bourse de 3000 \$ est prévue.

L'Aréna de Valcourt sera le théâtre de plusieurs spectacles, dont celui du samedi soir avec le groupe rock-québécois Voxess et la troupe de la chanteuse africaine Lorraine Klansen.
Commerces en fête
Parallèlement au Parachuthon, la Chambre de commerce de Valcourt et région tiendra la première édition de Commerces en fête. Pour ce faire, la rue principale de la ville sera fermée à la circulation automobile.
Un chapiteau installé au centre ville servira de lieu d'animation continue. Pendant la fin de semaine, des autobus feront la navette entre le Centre école de parachutisme et le centre-ville.
Les activités débiteront dès le vendredi 14 mai avec, entre autres, un défilé de mode et un concours de lipsync à l'Aréna. Le lendemain, il sera possible de visiter le motel industriel et d'admirer les prouesses des participants du Parachuthon au Centre école de parachutisme. Le 16 mai, les gens sont priés d'apporter leurs jumelles pour la Compétition provinciale de sauts de précision, toujours au Centre école.

FAITS DIVERS

Bûcherons amateurs pris sur le fait
DRUMMONDVILLE (GP) - Deux jeunes hommes, âgés respectivement de 19 et de 18 ans, ont été pris sur le fait, vers 4h hier matin, alors qu'ils venaient présumément de couper, à l'aide d'une hache, ...un poteau d'Hydro-Québec, supportant une ligne à haute tension de 25 000 volts.
La police municipale a reçu un appel anonyme à 3h52, lui indiquant que des jeunes tournaient autour d'un poteau électrique endommagé, rue Marchand, près de l'usine d'Ostram-Sylvania.
Arrivés sur les lieux, les policiers ont constaté rapidement que les deux jeunes se promenaient dans le

secteur en vélo, qu'une hache gisait sur la pelouse à côté du poteau, presque complètement sectionné, retenu seulement par les fils reliés aux autres poteaux.
La police ne peut pas expliquer les raisons de ce geste inconsidéré: rien n'indique que les jeunes aient été sous l'influence d'une drogue ou d'une boisson. Peut-être une gaure, pour savoir lequel attendrait le coeur du poteau le plus rapidement, pourrait expliquer ce geste, qui pourrait avoir eu des conséquences néfastes pour les bûcherons amateurs, si le poteau était tombé ou si les fils s'étaient brisés.
Les deux jeunes ont été arrêtés et

libérés après interrogatoire. Ils devront comparaître prochainement en justice sous l'accusation de méfait public d'une valeur de moins de 1000 \$.
Par ailleurs, Hydro-Québec, avisée par la police, s'est empressée de mandater une équipe d'urgence sur les lieux pour changer le poteau avant la levée du jour.
Feu d'herbe maîtrisé à Ascot
ASCOT (YR) - Grâce à l'intervention rapide des pompiers de Lennoxville, un feu d'herbe qui menaçait de dégénérer en feu de forêt a pu être maîtrisé en moins d'une heure. L'incident s'est produit sur la pro-

priété de Mme M. Nadeau, sur le chemin Spring, à Ascot.
Un feu d'herbe sur une terrasse a vite pris des proportions inquiétantes vers 14h11 hier, quand il a atteint un secteur garni de broussailles, juste en bordure de la forêt.
Les pompiers de Lennoxville ont reçu l'appel à ce moment-là et à 15h ils pouvaient regagner leur caserne. Douze pompiers de Lennoxville ont répondu à l'appel, sous la direction de M. Georges Beaulieu, adjoint au directeur du service des incendies.
Arrêté pour vol dans un bar
SHERBROOKE (YR) - Un individu bien connu de la sûreté municipale de Sherbrooke a été arrêté un

peu avant 6h hier matin, à la suite d'un vol par effraction au bar La Rive Gauche, situé au 30 de la rue Windsor, à Sherbrooke.
Le suspect a été aperçu alors qu'il quittait le débit de boisson aux environs de 5h50 et qu'il montait à bord d'un véhicule. Il n'a fallu que quelques minutes avant qu'il ne soit intercepté par des patrouilleurs de la police de Sherbrooke. Il semble que le voleur avait particulièrement soigné, puisque plusieurs bouteilles d'alcool ont été volées dans le bar. Le butin a été récupéré et, en matinée hier, le suspect était toujours interrogé par les enquêteurs chargé de cette affaire.

AVENIR: suite de UNE

cesse de frapper durement. «Les Québécois attendent de moi que je fasse le maximum pour régler ces problèmes», a-t-il dit.
M. Bourassa a prudemment écarté toutes les questions de la presse, qui voulait savoir s'il dirigerait lui-même les troupes libérales lors des prochaines élections générales qui doivent se dérouler au plus tard en septembre 1994. Il «voit difficilement» comment le scrutin du Québec pourrait avoir lieu dès cette année.
«J'ai toujours répondu que je déciais (de mon avenir) mandat par mandat, année par année. Or, il arrive que l'année (1994) coïncidera avec la fin du mandat. Je ne vois pas l'urgence de donner une réponse à cette question», a dit le premier ministre.
Le premier ministre, qui commentait pour la première fois devant la presse le bulletin de santé extrêmement encourageant qu'il a reçu lundi du Dr Stephen Rosenberg du National Health Center de Bethesda, au Maryland, s'est naturellement dit «tres tres heureux» de l'évolution de sa maladie.
«Cela a été une période très diffi-

cile, mais je me sens très heureux, a-t-il dit. J'ai eu beaucoup d'appuis des Québécois et du reste du Canada. J'ai été très très heureux de voir le docteur Rosenberg me dire que j'étais en excellente santé.»
M. Bourassa croit que la réussite de son traitement «peut être une source d'encouragement» pour tous les citoyens qui se retrouvent dans la même situation que lui.
«Il ne faut pas porter un jugement de son traitement», a-t-il ajouté à ceux qui lui rappelaient que les chances de succès du traitement paraissaient faibles sur une base purement statistique.
M. Bourassa était attendu par quelque 80 députés dans la salle où la réunion des parlementaires libéraux se tient à huis clos. Il a eu droit à une ovation semblable à celle reçue à l'Assemblée nationale quatre heures plus tôt.
L'agent Guay n'ira pas en appel
Magog

CARNETS

NICOL LABBÉ, propriétaire du Sommet du Golf à Marlton, va célébrer le 8 mai prochain son anniversaire de naissance. Avec regret, nous n'avons pas son âge! On devrait le savoir un peu plus tard...
-0-
ALAIN TÉTRAULT, anciennement de La Tribune et Cogeco, fait maintenant partie de l'équipe de Mi-Vallon Suzuki à titre de co-propriétaire et directeur-général. Sa présence dans le monde de l'automobile est une première expérience pour Alain, mais il n'a jamais eu peur des défis. Alain forme donc une équipe avec JACQUES LONGPRÉ et le notaire YVES GUÉRIN...
-0-
FRANK CAMERON du Groupe Investors s'est porté acquéreur d'un tout nouveau set de bâtons. Oui, vous l'avez deviné, Frank sera à surveiller de près cette saison au club longChamp...
-0-
ALAIN GRENIER de Molson-O'Keefe s'est pointé à la marina du Lac Memphrémagog tout dernièrement dans le but de préparer son bateau pour la prochaine saison. Alain, on le sait, est un maniaque de l'eau et même si son travail l'oblige à se déplacer à la grandeur du Qué-

bec, il trouve toujours le temps de s'arrêter à Magog...
-0-
Depuis que JACQUES LATU-LIPPE a changé de quart de travail, son épouse BRIGITTE HURDLE est mieux de le surveiller. Il ne s'est pas gêné pour faire des avances à une certaine NATHALIE. Attention Jacques, tout se sait...
-0-
Le propriétaire-professionnel du club de golf Waterville, ANDRÉ MALTAIS, ne pouvait plus garder son secret dans le cadre des fêtes du 90e anniversaire de fondation du club Waterville. André m'a confirmé que les golfeurs qui fouleront les allées du club Waterville à compter du dimanche 9 mai se verront remettre un coupon qui les rendront éligibles au tirage d'un voyage de golf pour quatre personnes en Floride à l'automne, et ce pour une semaine. Le quatuor de golfeurs va demeurer au Shore Walk Village de Sarasota pour une semaine. ANDRÉ MALTAIS a révélé que cette promotion fut possible grâce à la participation de Sport-Vac, une firme que dirige entre-autre ANDRÉ DESCOTEAUX, et aussi la participation de Duro-Vitres du proprio et puissant golfeur droitier EMILE LAPOINTE...

BONNE NOUVELLE: LA PROMOTION SE POURSUIT!

Petites annonces SAMEDI GRATUIT*

Placez une petite annonce 3 jours en semaine et nous la répéterons GRATUITEMENT le samedi!*

* Cette offre est en vigueur du 3 mai au 29 mai (dernière parution), s'adresse aux particuliers et ne peut être combinée à aucune autre promotion. La facture s'établira au montant déterminé même s'il y a annulation après une ou plusieurs parutions.

Bureau ouvert de 8 h 30 à 16 h 30*
* Avant 16 h 00 pour publication le lendemain (petites annonces seulement)
Lignes téléphoniques ouvertes jusqu'à 19 h 30 (petites annonces pour le surlendemain)

564-0999

LA QUOTIDIENNE

614-2652

RÉSULTATS				
Info Québec				
Banco Tirage du 93-05-04				
3	5	10	11	15
20	28	29	32	37
38	41	42	50	60
61	62	64	66	69
Prochain tirage: 93-05-05				
T.V.A. le réseau des tirages				
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.				

Nous mettons tous nos espoirs en vous.

LA FONDATION CANADIENNE DU REIN

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Abonnement par la poste au Canada, sauf endroits desservis par camelot et camelots motorisés.
TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$155.00, TPS \$10.85, TVQ \$13.27 = \$179.12
6 mois \$81.00, TPS \$6.07, TVQ \$6.93 = \$93.60
3 mois \$42.00, TPS \$3.24, TVQ \$3.60 = \$48.54
1 mois \$22.00, TPS \$1.64, TVQ \$1.85 = \$25.47

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$210.00, TPS \$16.70, TVQ \$19.98 = \$246.68
6 mois \$110.00, TPS \$8.35, TVQ \$9.59 = \$127.94
3 mois \$55.00, TPS \$4.18, TVQ \$4.79 = \$63.97
1 mois \$30.00, TPS \$2.29, TVQ \$2.60 = \$35.29

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS:
1 an \$200.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$50.00, 1 mois \$105.00

* La Tribune est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de la Tribune.

ENVOI DE PUBLICATION:
traitement No 1539



Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Science et de l'Éducation, Lucienne Robillard, a rencontré la presse en compagnie du député de Sherbrooke, André J. Hamel.

Réforme des cégeps

Tout le monde est d'accord sur les éléments importants, soutient Lucienne Robillard

Gilles FISETTE Sherbrooke

Les frais imposés aux collégiens qui accusent une série d'échecs ainsi que la réduction du nombre de cours de philosophie et d'éducation physique ont monopolisé l'attention alors qu'ils sont des éléments peu importants de la réforme de l'enseignement collégial, a déclaré le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Science et de l'Éducation, Lucienne Robillard.

Venue à Sherbrooke, hier, à titre de ministre de l'Éducation afin de voir ce qui se vit sur le terrain, dans les écoles du primaire et du secondaire, c'est son chapeau de ministre de l'Enseignement supérieur qu'elle a dû surtout porter devant les médias.

Et avec plaisir, a-t-elle souligné en faisant ressortir que la réforme a été critiquée, finalement, sur des éléments mineurs alors que l'unanimité semble se faire autour des éléments majeurs. Aussi, dit-elle, elle est très «satisfaite» de ce qu'elle a lu ou entendu depuis le début de la réforme, au début du mois.

Les éléments importants de cette réforme sont l'accroissement des responsabilités académiques des colléges, l'obligation pour les cours de refléter les programmes, une évaluation plus rigoureuse, le rehaussement des exigences d'admission, un accueil et un encadre-

ment plus précis des nouveaux étudiants, la revalorisation du diplôme, la promotion de la formation technique, une uniformisation de l'enseignement à travers les colléges, etc.

Stratégie voulue

«La réforme commence par le collégial. Il s'agit d'une stratégie claire et voulue. Le collégial est coïncé entre deux autres ordres d'enseignement, l'université et les niveaux primaire et secondaire... Lorsque la réforme sera adoptée, avant le 23 juin, je serai prête à m'attaquer au secondaire et au primaire», précise la ministre en disant que la réforme du collégial entraînera par elle-même des améliorations au secondaire et à l'université.

«J'aurais pu choisir la commission d'enquête. Un espèce de Rapport Parent II. Il aurait fallu six ou sept ans de réflexions avant que le gouvernement puisse agir. J'ai préféré les actions à court terme.»

Selon la ministre, tout sera mis en oeuvre afin de redonner aux enfants le goût d'apprendre et de fournir les efforts nécessaires.

«Le message est clair: lâchez pas. Et il s'adresse aux enfants, aux professeurs et aux parents... Il va falloir que le message passe... ce message devra aussi être véhiculé par tous les leaders. Par les médias aussi!», a conclu la ministre.

La Ville cherche à réduire les coûts de la collecte sélective

Il n'est pas question d'abandonner le service, affirme avec fermeté Jacques Jubinville

Denis DUFRESNE Sherbrooke

La Ville de Sherbrooke envisage différents scénarios pour réduire les coûts de la collecte sélective, dont la séparation des fibres et des autres matières au niveau du tri - et non de la collecte comme c'est le cas en ce moment - ainsi que la réduction de la fréquence du service.

Mais il n'est pas question d'abandonner les opérations, malgré un coût de 225 \$ la tonne métrique, affirme le président du comité de valorisation en environnement, Jacques Jubinville.

«Ce débat-là on l'a déjà eu au niveau du conseil municipal. La collecte sélective en ce qui nous concerne est là pour rester, il y a un coût à payer pour l'environnement et ça s'inscrit dans l'approche avant-gardiste de la Ville de Sherbrooke en environnement», dit M. Jubinville, au lendemain de l'avertissement lancé par Collecte sélective Québec, qui estime que les citoyens vont remettre ce service question en raison des coûts élevés, surtout que cela permet de réduire d'à peine 10 pour cent le volume du sac vert.

Collecte sélective Québec subventionne les municipalités grâce à

des contributions volontaires des entreprises.

Selon l'organisme il en coûte actuellement en moyenne au Québec entre 175 et 200 \$ pour recycler une tonne métrique de matières, contre de 20 à 40 \$ pour l'enfouissement.

225 \$ la tonne métrique

A Sherbrooke, ce coût atteint 225 \$ la tonne métrique pour la collecte, le transport et le tri des matières, contre 25 \$ la tonne métrique pour l'enfouissement.

Il s'agit d'un budget annuel de 776 000 \$, qui revient à un coût de 20 \$ par famille.

«Le coût n'a pas changé, on le connaissait avant la collecte sélective, tout le monde avait cette information-là», signale M. Jubinville.

Ce dernier précise que la Ville pourrait décider que la séparation des fibres des autres matières vouées au recyclage se fasse non pas lors de la collecte en bordure de rue, mais plutôt lors du tri, ce qui permettrait de sauver du temps et de l'argent.

«De plus, de façon générale les sacs verts sont apportés en bordure de rue en moyenne une fois aux deux semaines. Si on réduisait la fréquence (actuellement hebdomadaire), ça diminuerait les coûts», explique M. Jubinville.



Jacques Jubinville

Selon les prévisions de la division environnement, près de 4000 tonnes de matières (papier, carton, verre, plastique et métal) seront récupérées cette année.

Et de l'avis de Jacques Jubinville, le pourcentage de matières récupérées à Sherbrooke est plus

élevé que la moyenne québécoise, soit de 15 pour cent, contre 11 pour cent.

«On estime à au moins 15 pour cent la quantité de matières récupérées, ça veut dire que Sherbrooke va chercher 50 pour cent de plus qu'ailleurs», déclare M. Jubinville.

Près de 70 pour cent des citoyens de Sherbrooke et Lennoxville participent à la collecte sélective.

Georges Émond, chef de la division Environnement à la Ville, rappelle pour sa part que l'implantation de la collecte mécanisée des ordures ménagères, en mai 1992, doit permettre à la Ville d'économiser 1 million \$ par année et de payer en quelque sorte pour la collecte sélective.

Le président du comité de valorisation en environnement rejette par ailleurs la solution proposée par Collecte sélective Québec pour réduire les coûts, à savoir que les entrepreneurs chargés de la collecte soient dorénavant payés selon les quantités de matières recueillies, plutôt que d'après le nombre de bacs.

«Je ne crois pas à la formule de payer les entrepreneurs en fonction des matières qu'ils récupèrent, on n'a pas à leur donner une responsabilité qui relève de la Ville, comme la sensibilisation des citoyens», lance M. Jubinville.

L'Université adopte un nouveau logo

L'ancien sigle identifiait l'institution sherbrookoise depuis 20 ans

Sherbrooke (FG)

Le logo identifiant l'Université de Sherbrooke depuis 20 ans a fait peau neuve hier, 4 mai, le

jour même du 39e anniversaire de fondation de l'établissement.

Pour les yeux non avertis, le changement ne paraît presque pas. «C'est une évolution et non une révolution», a concédé le recteur Aldée Cabana, dans l'une de ses

dernières conférences de presse avant de céder la place à Pierre Reid.

De fait, la modification, qui est le fruit d'une longue réflexion et d'une consultation échelonnées sur près de trois ans et qui s'inscrit dans

un processus de révision de la signalisation sur le campus, est mineure. Le «S» est maintenu, mais dans un nouveau découpage, de même que la couleur verte. Ce qui ressort surtout, c'est l'appellation «Sherbrooke», dont le caractère a été davantage grossi, afin de bien faire sentir le territoire d'appartenance de l'Université de Sherbrooke.

Le recteur a en outre fait remarquer que la reproduction de cette nouvelle signature institutionnelle sera facilitée et moins coûteuse, en raison du dégagement des composantes du «S» et de la disparition de la ligne jaune autour de cette lettre. Cependant, ce n'est que progressivement que la nouvelle version fera son apparition sur la papeterie, boutonnières et autres articles: on va d'abord épuiser le vieux stock.

En outre, l'Université a profité de cette opération pour se doter d'un programme d'identification visuelle expliquant les différentes règles graphiques à utiliser en matière de reproduction du nouveau sigle.

Nouveaux doyens

Par ailleurs, le Conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke a procédé à la nomination de trois doyens pour les facultés des Sciences appliquées, de l'Éducation et des Sciences. Il s'agit respectivement de Yves Van Hoenaeker, Mario Laforest et Pierre Yves Leduc. Dans les deux premiers cas, il s'agit d'un nouveau mandat, qui s'échelonne jusqu'au 31 mai 1997, alors que M. Leduc renouvelle un second terme de quatre ans, qui prendra fin le 9 juin 1997.

Téléphoto par Claude Poulin
La secrétaire générale de l'Université de Sherbrooke, Danièle Codère, et le recteur Aldée Cabana, étaient du nombre hier, lors du dévoilement de la nouvelle signature institutionnelle de l'établissement



Des militaires estriens partent aujourd'hui pour la Bosnie

Sherbrooke

Près d'une cinquantaine de militaires estriens des Sherbrooke Hussars, des Fusiliers de Sherbrooke et de la 52e Compagnie médicale s'envolent aujourd'hui pour la Bosnie-Herzégovine.

En relèvement

Ces militaires font partie du contingent de transition qui prendra la relève du Royal Canadian Regiment en poste là-bas depuis six mois. Une fois rendus sur place, ils poursuivront le travail effectué depuis un an par les Casques bleus des Nations unies.

La plupart d'entre eux sont des membres des forces de réserve qui s'entraînent depuis janvier dernier en vue de cette mission.

Au nombre du contingent, on retrouve trois membres de la 52e Compagnie médicale de Sherbrooke. Il s'agit du caporal Pierre DesRosiers, de Sherbrooke, du soldat Bruno Bouffard, de Saint-Élie d'Orford, et du caporal Stéphane Lacroix, de Sherbrooke.

Pour six mois

Tous ces militaires seront en poste dans les régions de Sarajevo et de Srebrenica. Leur mission, d'une durée de six mois, pourrait être prolongée selon les besoins et la tournure des événements en ex-Yugoslavie.

Projet d'immeuble coin Prospect et Québec

Des citoyens s'opposent à la démolition de la demeure

Sherbrooke (DD)

Un groupe de citoyens du district du Vieux-Nord fait actuellement circuler une pétition contre la démolition d'une demeure située à l'angle des rues Prospect et Québec, en vue d'un projet d'immeuble de 29 logements, et tient une soirée d'information demain à 19 h 30 au Club social.

A l'encontre

Selon eux, un tel projet va à l'encontre de la vocation et du caractère patrimonial du quartier.

«Le caractère multi-familial du quartier ne justifie pas la construction à cet endroit d'un immeuble de 29 logements qui ne respecte pas cette volonté concertée d'en préserver le patrimoine architectural particulier et la qualité de vie», fait valoir Denis Poirier.

Le juge Thomas Toth, de la Cour supérieure, a ordonné la semaine dernière à la Ville de Sherbrooke d'émettre dans les 30 jours un permis de construction pour ce

projet, alléguant que le refus initial de la municipalité était basé sur un ancien règlement de zonage imprécis et ambigu.

Deux hommes d'affaires de Sherbrooke, Fabrice Barré et Raymond Fauteux, se proposent d'investir de 1,6 à 1,8 million \$ pour ériger un immeuble résidentiel de trois à quatre étages.

La Ville de Sherbrooke n'a pas encore décidé si elle ira oui ou non en appel de ce jugement.

«Nos services juridiques sont en train d'étudier le jugement», indique le maire Paul Gervais, qui s'attend à une recommandation d'ici quelques jours.

Le syndicat des cols blancs insiste pour limiter la durée du contrat à deux ans

Sherbrooke (DD)

Le syndicat représentant les 265 employés cols blancs de la Ville de Sherbrooke et l'administration municipale sont en désaccord sur la durée de la prochaine convention collective de travail.

Le syndicat veut une entente de deux ans (pour 1993 et 1994) et demande que le nouveau plan d'évaluation des emplois soit discuté séparément de la convention collective.

La Ville maintient de son côté sa position pour une convention collective de trois ans, «comme on l'a obtenu des policiers et des cols bleus», a indiqué hier au sortir d'une séance du comité exécutif le maire de Sherbrooke, Paul Gervais.

Elle souhaite aussi négocier le plan d'évaluation des emplois en même temps que le contenu de la convention.

M. Gervais refuse toutefois de discuter plus avant des pourparlers entre les deux parties. De son côté, le syndicat a convo-

qué une assemblée générale des membres pour le 19 mai.

«On est pas d'accord avec ça», dit le conseiller technique de la Fédération indépendante des syndicats affiliés, Jean-Louis Gendron, au sujet des demandes de la Ville.

«Ce qu'on propose à la Ville c'est de régler la convention pour les deux prochaines années, on réduit nos demandes au plus strict minimum (...) et on dit après acceptation de la convention de deux ans consacrons nos efforts aux modifications du plan d'évaluation des emplois», explique-t-il.

Les employés cols blancs, sans contrat de travail depuis décembre 1992, demandent des augmentations salariales de deux pour cent (rétroactivement au 1er janvier dernier), de deux pour cent au 1er janvier 1994 et de 1,5 pour cent au 1er septembre 1994.

M. Gendron précise que le syndicat ne veut pas d'une convention de trois ans parce que «dans le contexte économique actuel c'est inquiétant.»

De plus, dit-il, «les conséquences du plan d'évaluation des emplois on ne les connaît pas.»

22e BUFFET DES NATIONS DU SERVICE D'AIDE AUX NÉO-CANADIENS

METS DE 40 PAYS
Billets en vente au 535, rue Short à partir du 5 mai, entre 9 h et 16 h du lundi au vendredi

Le 29 mai à 19 h au centre de l'activité physique (CAP) Cégep de Sherbrooke

SERVICE D'AIDE AUX NÉO-CANADIENS

RENSEIGNEMENTS: 566-5373

La Tribune

CHLT 63AM

La séance du conseil de Piopolis entraîne une empoignade

Les sympathisants du maire et ceux du comité de citoyens s'affrontent

Gilles FISETTE Piopolis

Deux citoyens en sont pratiquement venus au coup, lundi soir, après une pluie d'injures, forçant le maire de Piopolis, Gilles Vachon, à ajourner l'assemblée régulière du conseil municipal.

De tels incidents ne sont pas inusités à Piopolis. Cette municipalité est littéralement scindée en deux.

Elle est divisée entre les partisans du maire et les sympathisants du comité de loisirs et du comité de citoyens, réunis en fait en un seul groupe que l'on peut identifier à la conseillère, Charlotte Thivierge.

Lundi soir, comme il est également courant au conseil municipal de Piopolis, les débats se sont souvent déroulés dans un climat de tension où s'affrontent, à tout propos, le maire et la conseillère Thivierge qui ne craint également pas de brusquer ses autres collègues. Mais Mme Thivierge avait déjà quitté la salle lorsque la situation a dégénéré.

Les incidents se sont déroulés alors que le conseil abordait les derniers dossiers avant la période de questions. Il cherchait à régler la question des frais à exiger du comité de citoyens pour l'utilisation de la photocopieuse de la municipalité. Un citoyen a crié au maire de laisser parler un conseiller désireux d'apporter une suggestion. Un autre citoyen a immédiatement bondi de son siège et ordonné à l'autre de la boucler. Les injures ont fusé. L'un a pris l'autre au collet et l'a menacé de le cogner. Un troisième est intervenu et a séparé les belligérants.

Le maire a alors annoncé l'ajournement de la rencontre. La réunion se poursuivra le lundi 10 mai, à compter de 19h30.

Il n'en fallait pas plus pour que quelques personnes présentes dans la salle interpellent le maire et lui reprochent d'ajourner de peur d'en arriver à la période de questions. Les questions, ont-ils annoncé, porteront bien sûr sur le litige entre la municipalité et le comité des loisirs. La municipalité a enlevé au comité la gestion des équipements de loisirs. La question est entre les mains de la justice. Elle devra être tran-

chée par la Cour supérieure.

Le maire Gilles Vachon prend le tout avec un grain de sel. «La soirée était relativement calme par rapport à ce que nous avons déjà vécu...», a-t-il déclaré.

Le problème, estime-t-il, vient surtout de deux personnes, de Charlotte Thivierge, «à 90 pour cent», et de l'ex-maire, Jacques Verreault, l'un des deux chamailleurs de lundi soir, «à 10 pour cent». Ces deux adversaires qui rêvent d'être maire à la place du maire feraient tout en leur pouvoir pour entraver les actions de l'actuel premier citoyen de Piopolis. Derrière Mme Thivierge et M. Verreault, il y aurait environ 50 des 365 résidents de Piopolis, évalue M. Vachon.

Le maire dit ne pas craindre une escalade de la violence. Lui qui a déjà vu un citoyen vouloir l'écraser avec son camion, estime que chacun est trop conscient des conséquences que pourrait avoir un geste fâcheux.

Il déclare vouloir durcir la discipline au conseil. Il entend faire appliquer le règlement rendant passibles d'amendes les perturbateurs des assemblées publiques.

Pour le reste, il affirme sa volonté de demeurer en selle tant qu'il y aura du «grubage» à Piopolis.

De son côté, Mme Thivierge a refusé de commenter les événements. Ils se sont produits en son absence. Elle a quitté, dit-elle, parce qu'elle s'opposait à l'enregistrement des débats par le maire. Elle a toutefois déclaré: «Nous en sommes là, à Piopolis, car le maire fait sa justice. Il est normal que le monde se réveille... Je ne crois pas que la situation empire au point où les gens se frapperont car le seul qui manque de savoir-vivre à Piopolis, c'est le maire... C'est le seul responsable de la situation».

LA SHOP A Vélo

Le plus grand choix de hybrides en Estrie

MARINONI GIANT SPECIALIZED

*Bicyclette CCM PROCYCLE H400
Rég. 269,95 \$
Solde

239⁹⁵



*Ordinateur CATEYE VECTRA
Modèle CC-7000
Rég. 41,95 \$

29⁹⁵



*Casque SPECIALIZED
Modèle SUB 6
Rég. 109,95 \$

89⁹⁵

20%



*Jusqu'à épuisement des stocks

SPINNAKER

26, rue du Lac, MAGOG (derrière Mike's) 843-5212
Ouvert 7 jours / Réparation - Location

AUBAINES A PLEINES POCHEES!



Chaîne stéréo compacte
Tuner AM/FM, lecteur laser, magnétophone, correcteur et enceintes. 13-9199

rabais \$100 **1999⁹⁵**
~~209,95~~



Magnétoscope 2 têtes

Télécommande à 25 touches et programmation sur écran. 16-527

rabais \$60 **2399⁹⁵**
~~299,95~~

Télécommande

Pour remplacer les télécommandes brisées. 15-1904

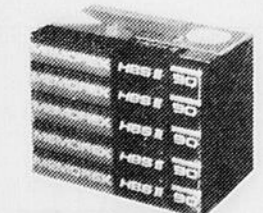
rabais \$10 **399⁹⁵**
~~49,95~~



Lecteur portatif

Avec accentuation des graves, arrêt automatique et casque d'écoute. 14-9218

rabais \$10 **299⁹⁵**
~~39,95~~



Paquet de 5 cassettes

ACHAT SPECIAL **99⁹⁵**
~~44-8303~~

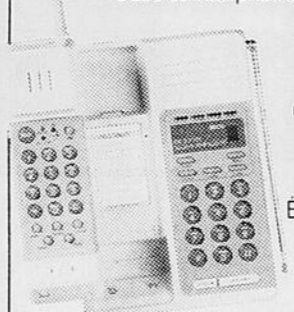


Cassette 8 mm

rabais 20% **79⁹⁵**
~~9,95~~

Sans fil à balayage

Balaie automatiquement 10 canaux pour trouver le signal le plus clair. Réducteur de bruit, clavier sur la base et interphone 2 voies. 43-8303



rabais \$70

1299⁹⁵

était 199,95
Écoulement 43-8303

NETSET

Sans fil à 10 canaux

Mémoire de 10 numéros. Sound Commander. Téléappel de la base au combiné. 43-8306



rabais \$50

999⁹⁵

149,95

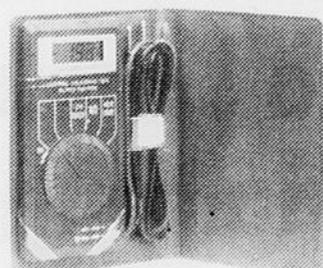
Walkie-talkie

SRG à 1 canal parfait pour les jeunes. 21-1612

rabais \$10

199⁹⁵

29,95



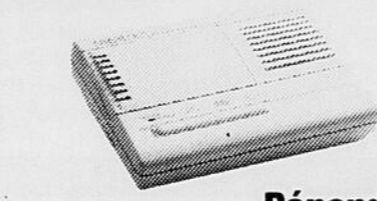
Multimètre de poche

Gamme et polarité automatiques. 22-171

rabais \$10

299⁹⁵

39,95



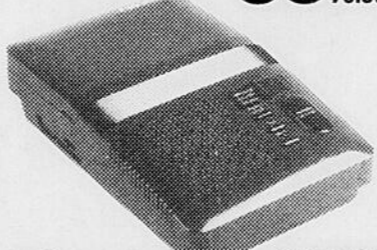
Répondeur

Modèle à cassette simple. Fonction d'enregistrement de notes. 43-8003

rabais \$20

599⁹⁵

79,95



Répondeur numérique

annonce sur puce et messages sur microcassette. Annonce de l'heure et date des messages. 43-820/1

NETSET

rabais \$50

899⁹⁵

139,95



Poste SRG

40 canaux, limiteur de bruit et filtres céramiques contre les interférences. 21-1552

rabais \$30

699⁹⁵

99,95

Réveil de voyage

rabais \$10 **269⁹⁵**
63-8214



Testeur de piles

rabais 20% **79⁹⁵**
22-096



Antivol d'auto

Avec téléavertisseur à portée de 3,2 kilomètres. 49-796

rabais \$50 **1499⁹⁵**
199,95



Poste de travail modulaire

26-8043

rabais \$40

899⁹⁵

129,95



Tony La Russa baseball

ACHAT SPECIAL

499⁹⁵

Liste 129,75

Excellent simulateur de baseball pour votre ordinateur. 25-8562

Faxmodem interne

Télécopiez des documents sans avoir à les imprimer d'abord. 25-8866

rabais \$70

999⁹⁵

189,95

Alimentation double

rabais \$4

899⁹⁵

12,95

65-914



Banque de données

Mémoire de 2 K. Pour noms, numéros de téléphone, etc. Horloge. 65-948

rabais \$7

179⁹⁵

24,95

Il y a une multitude de spéciaux non annoncés dans chaque magasin. Passez voir votre magasin ou détaillant Radio Shack le plus proche.

Revirement

Les piquets de grève relevés à la Coop des Bois-Francis

Pierre MAILHOT Victoriaville

À la surprise générale, le conflit à la Coop des Bois-Francis, à Victoriaville, qui devait se régler à 16h hier par la signature de l'entente de principe et du protocole d'entente, a repris de plus belle en fin de journée.

Ainsi, hier à 19h, les 61 employés syndiqués, affiliés à la CSD, qui devaient graduellement réintégrer leur travail aujourd'hui ont repris leur place sur la ligne de piquetage en attendant le dénouement de l'impassée créée par les dirigeants de l'entreprise.

«Une heure avant la signature des documents, les dirigeants de la CO-OP sont arrivés avec une lettre d'entente concernant les mouvements de main-d'oeuvre à la menuiserie. Cette entente est un fait nouveau dans ce dossier et nous l'avons immédiatement rejetée», a déclaré le conseiller technique Jocelyn Lavoie de la CSD.

Ce nouveau fait dans ce conflit ébranle quelque peu la décision des employés, qui, le 29 avril dernier, ont voté, dans une proportion de 52 pour cent, pour le retour au travail. Cinquante-neuf des 61 syndiqués avaient pris part au vote.

M. Lavoie soutient toutefois que ce nouvel élément ne perturbera pas les ententes convenues entre les parties touchant l'horaire de travail à la menuiserie, le travail des contre-maîtres et contremaîtres-adjoints au garage, les salariés à temps partiel à la quincaillerie, le rappel au travail des employés de bureau et le domaine salarial.

À ce dernier chapitre, M. Lavoie a indiqué que les employés recevront pour la première année du nouveau contrat de trois ans un montant forfaitaire de 300 \$, une augmentation de 0,11 \$ l'heure et une somme forfaitaire de 250 \$ à compter de février 1994 et, finalement, une augmentation de 0,40 \$ l'heure en février 1995.

AVIS DE CORRECTION

L'erreur suivante s'est glissée dans le catalogue 1993.

Page 128: (42-9447-4) planche, molleton et housse.
Le texte indique: planche, molleton et housse.

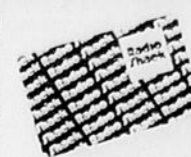
Il doit indiquer: molleton et housse pour planche (cette dernière n'est pas comprise).

Nous regrettons tout inconvénient que ceci peut vous causer.

CANADIAN TIRE magasins essentiels

DEMANDEZ LA VOTRE!

Magasinez plus facilement avec une carte Radio Shack. Demandez-la dans les magasins et détaillants participants. Radio Shack. MasterCard et Visa acceptées.



Radio Shack

La Valeur Sûre en Électronique au Canada

Piles/bandes/CD/accessoires non fournis sauf mention contraire. Radio Shack rejette toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques. Sauf pour les articles en écoulement, une commande différée sera accordée si un article est épuisé au moment du solde. Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables.

Expire le 31 mai 1993

Le magasin ou détaillant Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches

53363

Le geste de Métro affectera le climat de travail

□ C'est l'opinion du co-propriétaire du marché IGA du centre commercial Jean-Coutu, Gilles Roy

Gilles DALLAIRE Magog

La guerre des heures d'ouverture déclarée par Métro-Richelieu immédiatement après l'achat des deux marchés d'alimentation que Mme Marilyn Choquette exploitait à Magog pourrait avoir des effets néfastes sur le climat de travail dans ces marchés et les autres marchés à grande surface et même s'avérer désastreuse pour des dépanneurs.

Telle est l'opinion de M. Gilles Roy, un des deux propriétaires du marché IGA Couture et Roy qui a ouvert ses portes au centre commercial Jean-Coutu, il y a trois ans.

«Si nous avions voulu ouvrir notre marché durant les mêmes



Gilles Roy

heures que les dépanneurs, nous l'aurions fait à ce moment-là. Nous ne l'avons pas fait parce que nous avons voulu créer un climat de travail agréable et pour eux et pour nous et parce que nous savons que, s'il faut consacrer des heures au travail, il faut aussi en garder pour la vie familiale et la vie sociale, qu'on soit patron ou qu'on soit employé», a-t-il souligné.

Il ne s'est pas dit convaincu par le motif que le directeur général des deux marchés acquis par Métro-Richelieu, M. Jacques Saint-Pierre, a invoqué pour justifier la prolongation des heures d'ouverture.

«M. Saint-Pierre prétend que Métro-Richelieu n'a fait que répondre à la demande de sa clientèle, et à tous ses résidents en cas de refus de leur part, la permission d'emprunter cette somme.

ouvert notre marché. Nous sommes très près de nos clients. Jamais il n'y en a eu un qui nous a demandé d'ouvrir notre marché de 8 h à 21 h sept jours par semaine», a ajouté M. Roy qui doute que Métro-Richelieu ait reçu des milliers de demandes en ce sens entre l'achat et la prise de possession du marché du centre-ville et de celui du centre commercial Les Galeries Orford.

Répétant que ce n'est pas de gaieté de coeur mais parce que Métro-Richelieu leur force la main que sa partenaire et lui prolongent les heures d'ouverture de leur marché, il a avoué craindre que le geste de Métro-Richelieu ne cause un tort énorme à des dépanneurs.

«Il y avait une clientèle pour les marchés d'alimentation à grande surface et une clientèle pour les dépanneurs. En changeant les règles

du jeu, Métro-Richelieu porte aux dépanneurs un coup bas que je n'approuve pas et dont quelques-uns risquent de ne pas se relever», a déploré M. Roy.

La Ville achète le terrain coin Principale et St-Patrice

Magog réussit un coup double

Gilles DALLAIRE Magog

En achetant au coût de 118 000 \$ un terrain situé au coin de la rue Principale Ouest et de la rue Saint-Patrice Ouest, la Ville de Magog fera un coup double.

Elle pourra réaménager cette intersection particulièrement dangereuse parce que, qu'on fasse route en direction ouest ou en direction est sur la rue Principale Ouest, ou qu'on circule en direction ouest sur la rue Saint-Patrice Ouest, on n'y voit pas grand-chose.

Elle pourra aussi améliorer quelque peu l'apparence de son entrée ouest en faisant disparaître un des trois immeubles décrépis qui la gâtent.

La transaction, entérinée lundi par le conseil de ville, mettra également un terme définitif à un litige, en velleuse depuis un an, il est vrai, opposant la Ville au propriétaire du terrain, M. Jean Lacaille, qui avait demandé l'autorisation de rénover le restaurant, fermé au début de la décennie, qu'abritait l'immeuble

construit sur le terrain mais se l'était vu refuser.

Plutôt que de recourir à un emprunt, la Ville puisera les 118 000 \$ que lui coûtera le terrain à même ses surplus accumulés, se dispensant, de ce fait, de l'obligation de demander aux résidents du secteur, et à tous ses résidents en cas de refus de leur part, la permission d'emprunter cette somme.

La transaction rendra aussi possible la réouverture prochaine de la brasserie L'Escal dont M. Lacaille s'est porté acquéreur récemment et qu'il projette de transformer en pizzeria.



La Ville de Magog prendra prochainement possession de ce terrain situé au coin de la rue Principale Ouest et de la rue Saint-Patrice Ouest que M. Jean Lacaille a accepté de lui vendre au prix de 118 000 \$. La transaction rendra possibles le réaménagement de cette intersection particulièrement dangereuse.

AUJOURD'HUI, ON COMMUNIQUE... AVEC LE

STUDIO JEAN MALO

821-2230 Permis no CP0384

Profitez de nos prix 10e Anniversaire

COURS EN COMMUNICATION ORALE POUR TOUS

NOMINATION

Pierre Roy
Conseiller aux ventes

La direction de Beaucage Chevrolet est heureuse de compter parmi son équipe de ventes M. Pierre Roy. Possédant une vaste expérience dans le domaine de l'automobile, M. Roy vous assure d'un service professionnel pour l'achat de votre prochain véhicule. Il invite donc clients et amis à venir le rencontrer.

Beaucage
CHEVROLET GEO OLDSMOBILE CADILLAC LINCOLN

4339, boul. Bourque, Rock Forest, 823-4343

GOODYEAR Pneus

S4S
Bande de roulement toutes saisons, gage d'achat économique

- alignement
- antirouille
- suspension
- freins
- silencieux

Renseignez-vous sur nos nombreux spéciaux

SERVICE DE PNEUS COMEAU inc. 133, rue Angus Sud, East Angus, (819) 832-3928

ÉTANG DE PÊCHE BÉGIN

TRUITES MOUCHETÉES
de 3/4 à 2-1/2 lb

BIENVENUE
Seulement sur rendez-vous

TÉLÉPHONE
(819) 822-2337
(819) 849-4816

Au même endroit que la **Fraisière L.G. Bégin STANHOPE**

Tout pour bébé

Meilleurs prix garantis

Lit en érable massif laqué blanc, B-504
Spécial 199⁹⁹\$

Tous nos meubles sont fabriqués au Québec. Autres spéciaux en magasin. Quantité limitée.

Feg PEREGO Collection bébé

Filiale des Boutiques Clément
823-7399
3025, rue King Ouest, Sherbrooke, Centre Les Tourelles

RECHERCHÉ

LE DERMESTE DU LARD

Vous avez vu cet insecte et voulez l'exterminer. Faites appel à nos experts!

Comptoir de service Urgence 24 heures sur 24

EXTERMINATION Cameron

918, rue McManamy Sherbrooke (819) 569-2847
Télec.: (819) 563-4123

LE CACHE POT

SUPER VENTE

20% à 70%

ACCESSOIRES DE SALLES DE BAIN

- rideaux de douche
- serviettes
- accessoires de comptoir
- tapis
- supports à serviettes
- cadres

La place du cadeau

LE CACHE POT

Information: 564-2965

Tourelles 3025, rue King ouest, Sherbrooke

Auberge Orford

Relais gourmand (cuisine régionale) vous présente sa grande table

LA TABLE DE L'AUBERGE ORFORD MENU FESTIVAL 1993

Nos entrées

Potage du moment et sa garniture
Nage d'escargots au beurre de ciboulette aillé
Marnière de poissons parfumée d'algues
Salade composée au vinaigre balsamique
Cerceau de fromage brie cressonnière
Sauté mielleux de champignons en verdure
Moules grillées au beurre d'aromates
Tartare de pétoncles et saumon mariné au fenouil
Rillette de sanglier tiède à la vapeur d'estragon

Plats de résistance

Pavé de saumon au «Noilly Pratt» et sa confiture de poireaux
Filet de doré, croustillantes galettes de riz aux poivrons doux
Noisette d'agneau à la marinade de moutarde d'érable
Magret de canard gavé à l'ail des bois
Mignon de boeuf aux petits lardons de Porto
L'émincé de cerf aux champignons sauvages
La poêlée de crevettes au gingembre et pignons
Les crustacés «Gourmands» grillés aux herbes
Suprême de poulet de grain au thaïcury
Entrecôte à la moutarde perlée

Menu dégustation

Le menu sera composé suivant les arrivages du marché et comprendra six services et café.

Les fromages:

Le croustillant St-Benoit du Lac
Le chèvre tiède, chapelure de noisettes
Le panaché de fromage, et son pain de sésame et pavot.

Notre carte des desserts

Terrine au chocolat Valrhona
Charlotte aux poires sauce fraises et gingembre
Soupière de fruits frais rafraîchie au Kirch
Tarte aux fruits marinés
Panaché de sorbets à l'émulsion de thé
Gâteau mousse aux pistaches

Réservez maintenant pour la Fête des Mères 843-9361

Vos hôtes:
Marc Brien et Alain Roberge
20, rue Merry Sud, Magog

La Couronne accepte l'acquiescement d'Alain Labonté Pas question d'un appel

Pierre MAILHOT Arthabaska

Le procureur de la Couronne, Me Jean-François Royer, n'entrevoit pas porter la cause d'Alain Labonté en appel.

«J'ai 30 jours pour me faire une idée mais je ne suis pas convaincu. Pour l'instant, ce n'est pas dans mon ordre de priorité», a-t-il déclaré hier lors d'un entretien téléphonique avec La Tribune.

Alain Labonté, accusé du meurtre au deuxième degré de l'antiquaire Marcel Gosselin de Sainte-

Victoire d'Arthabaska, de vol qualifié et d'utilisation d'une arme dans la perpétration de son crime a été complètement blanchi lundi dernier au palais de justice d'Arthabaska de ces trois accusations par un jury composé de sept femmes et cinq hommes.

Accusé des mêmes crimes qu'Alain Labonté, Kenneth Eckel, le beau-frère de ce dernier, reviendra devant les tribunaux le 10 mai non pas pour subir son procès comme La Tribune l'avait écrit dans son édition d'hier mais pour finaliser son enquête préliminaire.

Importante saisie de tabac haché

Yvon ROUSSEAU Canton de Cleveland

Trois perquisitions effectuées dans le Canton de Cleveland par des policiers du détachement de Sherbrooke de la Gendarmerie royale du Canada, en collaboration avec des agents de la division de Sherbrooke de la Sûreté du Québec, ont permis de mettre un terme aux activités d'un important réseau de transformation et de vente de tabac haché.

L'opération, qui s'est déroulée vers 3h du matin, le samedi 1er mai, dans trois résidences différen-

tes, a également permis l'arrestation de six personnes.

Importante saisie

Les trois perquisitions ont permis aux policiers de mettre la main sur un total de 528 sacs de 200 grammes de tabac haché, six kilogrammes de tabac en vrac, deux hachoirs industriels et deux presses industrielles de fabrication artisanale.

De plus, les policiers ont saisi 27 plants de marijuana, deux grammes de hashich, ainsi qu'un revolver de calibre 357 Magnum. Ces derniers objets ont été saisis à l'intérieur de l'une des trois demeures du Can-

ton de Cleveland qui ont été perquisitionnées.

Un total de six personnes ayant toutes un lien de parenté ont été arrêtées à la suite de ces perquisitions. Les suspects devront comparaître pour faire face à des accusations de possession et vente de tabac haché non proprement estampillé, ainsi que de la possession et de l'opération d'un hachoir à tabac sans être en possession d'un permis, le tout contrairement aux articles 240 (1), 225, 94 (b) et 226 de la loi de l'accise.

S'ils sont trouvés coupables, les inculpés pourraient écoper d'amende totalisant 10 000 \$ et

perdre les marchandises et les équipements saisis. Des accusations supplémentaires de possession d'une arme à autorisation restreinte sans permis et de possession de marijuana et de hashich seront aussi déposées contre deux des six personnes arrêtées.

Cette perquisition est la deuxième du genre à être effectuée par les policiers de la GRC de Sherbrooke, au cours de la dernière année. La première perquisition avait été effectuée dans un dépanneur Provisoir de la région de Cookshire et 175 sacs de tabac haché et un hachoir avaient alors été saisis.

TOURNÉE DES RÉGIONS

PC Brome-Missisquoi:

échéance le 30 mai

Magog - Le porte-bannière du Parti progressiste-conservateur dans Brome-Missisquoi au prochain scrutin fédéral sera choisi le 30 mai, à Bromont.

Le poste de député de ce comté resté presque continuellement fidèle au Parti progressiste-conservateur pendant les heures les plus sombres que ce parti a connues est occupé depuis 1984 par Mme Gabrielle Bertrand, qui a récemment fait part de sa décision de quitter l'arène politique aussitôt que sera dévoilée la date

du scrutin.

Trois personnes ont, jusqu'à présent, fait part de leur intention de demander aux militants de leur faire confiance. Ce sont M. Jacques Charbonneau, homme d'affaires et maire de Cowansville, M. Gaétan Gagnon, gestionnaire de la Régie aéroportuaire régionale des Cantons de l'Est, et Mme Luce Laguë qui, après avoir travaillé dans des ambassades canadiennes puis pour des députés et des ministres fédéraux, a fait des études en droit qu'elle est sur le point de compléter.

M. Gilles Emond, un homme d'affaires de Magog, a songé pendant un moment à entrer en lice lui aussi mais il y a renoncé, préférant

consacrer son temps à sa tâche de président de l'Association progressiste-conservatrice de Brome-Missisquoi, aux tâches qui lui ont été confiées par d'autres organismes et à ses affaires.

Lucienne Robillard conférencière

Canton de Magog - L'Association libérale d'Orford accueillera comme conférencière la ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Science, Mme Lucienne Robillard, au cocktail-bénéfice qu'elle tiendra dans le cadre de sa campagne de financement.

L'événement se déroulera le 10 mai, à 17 h, au Club Hermitage, à Canton de Magog.

Avant de prendre la parole devant les militants libéraux d'Orford, Mme Robillard se rendra à Magog où elle visitera le Centre Pie-XI et

le centre administratif de la Commission scolaire de Memphrémagog dont elle rencontrera les dirigeants.

520 000 \$ pour la bibliothèque

Sherbrooke (JN) — Pour rénover le Centre communautaire René-Lévesque qui abritera sous peu les locaux de sa nouvelle bibliothèque municipale, la Ville de Windsor bénéficiera d'une aide financière de 520 100 \$, octroyée par le ministère québécois de la Culture.

Pour sa part, la Ville a prévu investir, en 1993, la somme de 186 000 \$ dans ces travaux qui comprennent notamment l'installation d'un ascenseur qui desservira la plus grande partie du Centre communautaire où logent déjà plusieurs organisations.

Des littératures d'expression française

IMPORTÉES

de l'Acadie de l'Ontario des Prairies

riches uniques exotiques

PARTEZ À LEUR DÉCOUVERTE CHEZ VOTRE LIBRAIRIE DU 1^{er} AU 15 MAI.

En collaboration avec La Tribune de Sherbrooke

La Tribune

LIBRAIRIES PARTICIPANTES:

- Biblairie CGC
- Librairie de l'Université de Sherbrooke

Académie SOUPER

HOMARDS À VOLONTÉ

COMPLÉT

19 MAI 1993 À L'ÉDIFICE CERAS

L'Académie musicale des Cantons de l'Est remercie la population sherbrookoise et les gens d'affaires qui assisteront à son 11^e souper-bénéfice.

Des remerciements s'adressent également à madame Monique Gagnon-Tremblay, monsieur Jean Charest, monsieur André J. Hamel et monsieur Paul Gervais, personnalités politiques de la région, pour leur excellente collaboration.

La présence des 1 800 personnes à cette activité témoigne de l'intérêt porté à nos jeunes musiciens.

La Tribune CHLT63AM Nouvelle

BERGETHON

Sous la présidence d'honneur de M. Jean-Marie Canuel, vice-président Estrie de la Banque Nationale, le samedi 8 mai 1993, les Cadets de la marine et les Cadets de la ligue navale de Sherbrooke vous invitent à participer au nettoyage des berges de la rivière Magog.

Le tout se déroulera au parc BLANCHARD (rue CABANA) à compter de 8 h 30.

Une garderie sera à la disposition des parents. Un léger dîner vous sera servi, suivi d'une fête champêtre. Le coût est de 5,00\$ par participant.

PRÉSIDENT D'HONNEUR: M. JEAN-MARIE CANUEL vice-président Estrie, Banque Nationale

THÈME: MON ENVIRONNEMENT AUJOURD'HUI POUR DEMAIN

ENDROIT: PARC BLANCHARD (RUE CABANA)

DATE: 8 MAI 1993

HEURE: 9 h 00

COÛT: 5.00\$ Leur participation au nettoyage Dîner Garderie sur place Stand Concert de musique par les Cadets

La Tribune TELE 7 CHLT63AM auser BURGER KING

Un plaisir pour toi Maman!

25% SUR LES ROBES ET SUR UN GROUPE DE 2 PIÈCES-ROBES

20% AU RAYON DES BAS

Plan mise de côté

CENTRE DE LA MODE

SAUVE

304, rue Principale Ouest, Magog, 843-6229

Notre modèle de l'année est «tout équipé»!

Assurance-vie, assurance-vie et invalidité ou assurance perte d'emploi? Ajoutez à votre prêt-auto la protection qui vous convient le mieux. Venez en parler avec nous.

Prêt-auto avec options d'assurances-paiements

OFFRE SPÉCIALE!

Dépêchez-vous d'accumuler des points supplémentaires pour effectuer vos achats au Club Multi-points! Jusqu'au 29 mai inclusivement, chaque succursale de la Banque Nationale remettra **1000 Multi-points** aux membres du Club pour toute demande de renseignements concernant nos prêts. Passez nous voir!

BANQUE NATIONALE
Notre banque nationale

CLUB Multi points

Le syndicat de TSD dénonce la «stratégie» patronale

Gérald PRINCE Drummondville

La fermeture de Tissus spécialisés Dominion (TSD) de Drummondville serait attribuable à la diminution des marchés mondiaux pour son principal produit, la toile à pneus.

«Nous ne sommes pas d'accord avec cette affirmation des dirigeants de la compagnie, puisque Firestone investit présentement aux États-Unis dans ce domaine», affirme Me Daniel Woods, représentant syndical des 140 employés employés de cette entreprise, qui a obtenu ces éclaircissements depuis l'annonce de la fermeture, vendredi dernier, en fin d'après-midi.

Pour lui, Dominion Textile et son partenaire américain, D.E.T. Holdings, ont participé à une stratégie, en créant en 1990 la nouvelle compagnie de Tissus Spécialisés, pour empêcher que ces employés, dont beaucoup ont 30 et même plus de 40 ans d'ancienneté, d'aller déloger («bumper») les autres employés

de Dominion Textile, dans les deux autres usines de Drummondville, Swift Textile, qui fabrique du denim, et Fils Dominion, du fil textile. «Il nous apparaît évident que c'est la procédure suivie, parce qu'elle est moins coûteuse», affirme Me Woods.

Entre-temps, le syndicat, l'Union des ouvriers du textile-coton, a appris que la fermeture se fera graduellement d'ici le 21 mai. Quant à la possibilité qu'une section de TSD puisse rester en opération, malgré la fermeture de l'en-

semble de l'usine, rien n'est moins certain, a appris Me Woods. Il reste cependant que, si la compagnie peut maintenir ses contrats pour la fabrication de courroies en V par polymérisation, elle pourrait continuer à les fabriquer dans ce département seulement, sous la supervision de Dominion Textile.

Même s'il déplore la fermeture de cette entreprise textile pour raison de rationalisation, M. Pierre

Dagenais, directeur de la Société de développement économique de la région de Drummondville, croit qu'elle n'affecte pas de façon marquée la structure industrielle de la ville. «L'industrie textile, avec ses 2300 emplois qui restent à Drummondville, est en excellente forme présentement», affirme-t-il en se disant persuadé que Dominion Textile pourra récupérer plusieurs des employés mis à pied et que d'autres

pourront jouir de leur retraite. Le seul inconvénient qu'il voit, c'est que, malgré la progression de Swift Textile, ce sont moins de chômeurs qui peuvent envisager se trouver du travail.

«Cette fermeture, c'est désagréable, certes, pour notre économie, mais pas un coup majeur, pas un désastre», conclut-il.

WINDSOR EN BREF

Compteurs d'eau pour les commerces à Windsor

Sherbrooke (JN) — D'ici la fin de 1993, les quelque 130 commerces et industries de la Ville de Windsor seront facturés selon leur consommation réelle d'eau potable.

Il n'est cependant pas question actuellement d'installer des compteurs d'eau aux propriétés résidentielles, assure le greffier de la Ville, Joseph Plante.

De fait, la Ville a décidé d'aller de l'avant avec l'installation de compteurs d'eau chez les commerçants et les industriels en demandant, un peu plus tôt cette semaine, à l'inspecteur en bâtiments de la municipalité de faire le relevé des entrées d'eau sur son territoire.

Un montant d'argent figure déjà au budget 1993 en prévision de l'achat et de l'installation des compteurs d'eau, indique M. Plante. Les élus n'ont cependant pas encore décidé quelle partie de la facture reviendra aux propriétaires concernés.

Déjà à Windsor, douze compteurs d'eau sont en opération depuis une quinzaine d'années afin de contrôler si la facturation d'eau est équitable.

Les fausses alarmes coûteront cher

Sherbrooke (JN) — Les systèmes d'alarme qui se déclenchent sans qu'il y ait vol ou incendie sur le territoire de la Ville de Windsor pourront valoir à leur propriétaire une amende de 25 \$.

C'est le règlement qu'ont adopté en assemblée publique du conseil municipal, cette semaine, les élus de la Ville.

Le règlement 734 exige en outre que là où les systèmes d'alarme ont une sortie sonore à l'extérieur, les propriétaires devront veiller à ce que l'alarme soit interrompue après un maximum de dix minutes. Une infraction à ce règlement est passible d'une amende pouvant atteindre 300 \$.

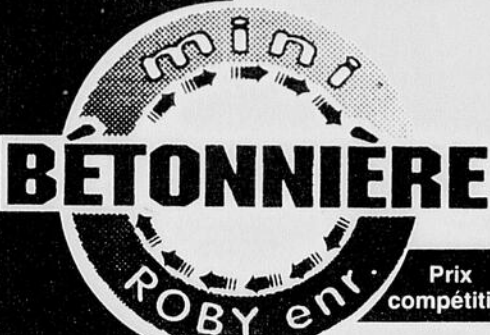
L'an dernier, la Sûreté municipale de la Ville de Windsor a répondu à plus de 130 fausses alarmes, souvent causées par la négligence des propriétaires qui retardent l'entretien et la réparation de leur système d'alarme, indique le greffier de la Ville, Joseph Plante.

Fonds de roulement à la hausse

Sherbrooke (JN) — Plus qu'une simple approbation du ministère des Affaires municipales et le fonds de roulement de la Ville de Windsor passera de 480 000 à 500 000 \$.

C'est une simple formalité, explique le greffier de la Ville de Windsor, Joseph Plante, précisant du même souffle que le conseil municipal a toujours eu la volonté de maintenir son fonds de roulement au maximum de ce que la loi lui permet, soit 10 pour cent de son budget.

Le fonds de roulement sert surtout à l'achat de machineries et d'équipements, poursuit M. Plante. Quand la Ville y puise, elle est tenue de rembourser la totalité de «l'emprunt» dans un délai maximum de cinq ans.



BÉTON PRÉPARÉ

- Commercial
- Industriel
- Résidentiel

Prix compétitifs **566-0899**
Cellulaire: 820-4655

4248, rue King Ouest, Sherbrooke

SYSTÈME ÉLECTRO-SANTÉ



Les effets bénéfiques

Les champs électromagnétiques pulsés à basse fréquence peuvent aider à améliorer la circulation sanguine, et par conséquent, diminuer l'inflammation et la douleur; ils favorisent la régénération cellulaire et procurent une sensation de bien-être et de relaxation.

Donc le but principal du système Electro-Santé est de favoriser un meilleur fonctionnement de l'ensemble des processus biologiques, et de ce fait, un meilleur état de santé.

VENTE - LOCATION ET SERVICE PROFESSIONNEL:
LOUISE BAROLET-RUEL
(819) 565-9982

Les **12** heures du

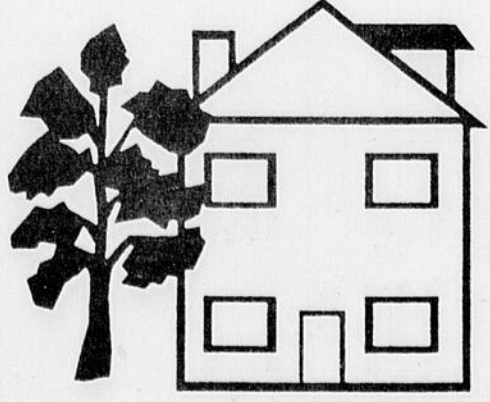
SOUTIEN à DOMICILE

Le jeudi **6** mai 1993

9h à 12h pour les intervenants, es
12h à 21h pour la population

Centre de jour
de la Résidence de l'Estrie
500, rue Murray, à Sherbrooke

Journée d'information et d'échanges sur les services communautaires et publics en soutien à domicile



Entrée gratuite

CLUB Multi points

Dans **LaTribune**
Si vous êtes membre du Club, entrez les codes suivants, sinon composez à Montréal le 251-8688 ou sans frais 1 800 563-8688.

31527811
33583938
21083439
08842865

LE SEUIL

SERVICE D'AIDE AUX HOMMES EN DIFFICULTÉ DE COUPLES

821-2420

SECOURS-AMITIÉ (ESTRIE)

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler: A Secours-Amitié. Il y a quelqu'un pour t'écouter.

Une lueur d'espoir...
Poste d'écoute
Appels locaux: 564-2323
Appels provenant de tous les autres endroits: Aucun frais.
Composez
1-800-667-3841
24 heures/7 jours



Chambre de commerce de Rock Forest, Saint-Élie, Deauville

Les membres de la Chambre de commerce de Rock Forest, St-Élie, Deauville visitent La Tribune.



Le mercredi 28 avril, les membres de la Chambre ont visité La Tribune d'un bout à l'autre. Jacques Pronovost, rédacteur en chef et Gilles Boisjoly, directeur des ventes ont tenté, tour à tour, de convaincre les membres qu'ils dirigeaient le service le plus important de La Tribune!

Publireportage

«UNE RÉUSSITE! BRAVO!»

★★★★



BONNEVILLE

3999\$ PAR MOIS 36 MOIS

Les caractéristiques de la Bonneville SE 1993 lui valent toutes les éloges!

- Moteur V6, 3800
- Boîte automatique 4 vitesses avec surmultiplication
- Freins antiblocage (ABS)
- Sac gonflable côté conducteur
- Climatiseur
- Télé-déverrouillage des portes
- Traction asservie
- Radio AM-FM stéréo avec lecteur de cassette
- Régulateur de vitesse
- Réglage électrique du siège du conducteur en 6 sens
- Sièges baquets
- Béquet arrière
- Groupe appareance extérieure
- Garantie GM TOTAL^{nc} de 3 ans/60 000 km sans franchise



PONTIAC
Bonneville SE 1993

VOS CONCESSIONNAIRES




PARTICIPANTS



Assistance ROUTIÈRE 24 HEURES

*Prix basé sur un bail de 36 mois, avec versement initial de 4 000 \$. Premier versement et dépôt de garantie remboursable de 475 \$ requis. Taxes en sus. Frais de 5¢ par kilomètre après 72 000 km. Sujet à l'approbation du crédit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1993 en stock. **Selon la première éventualité. L'Assistance routière Pontiac est offerte sur les modèles Pontiac 1993. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Tous les détails chez votre concessionnaire. Certains équipements peuvent être en supplément.

TOYS'R'US

LE PLUS GRAND CHOIX D'ARTICLES DE PLEIN AIR!



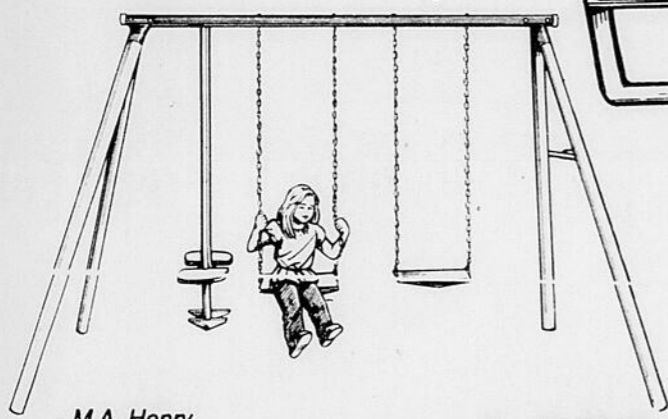
NOUS OFFRIRONS LES MÊMES PRIX, C'EST GARANTI!

Apportez n'importe quelle annonce locale canadienne en cours sur des jouets en vente et nous offrons les mêmes prix. Ne s'applique pas aux annonces de rabais en pourcentages ou aux soldes, aux offres avec bons ou primes. L'article et le prix précis doivent figurer sur l'annonce. Le concurrent doit avoir l'article annoncé en stock. Détails complets en magasin.



Hedstrom EMERALD ISLE
Deux balançoires en plastique, balançoire double et grande balançoire à deux places. Glissoire galvanisée de 6 pi. Tubes en acier de 2 po de diamètre avec protection Rust-Oleum.

16999



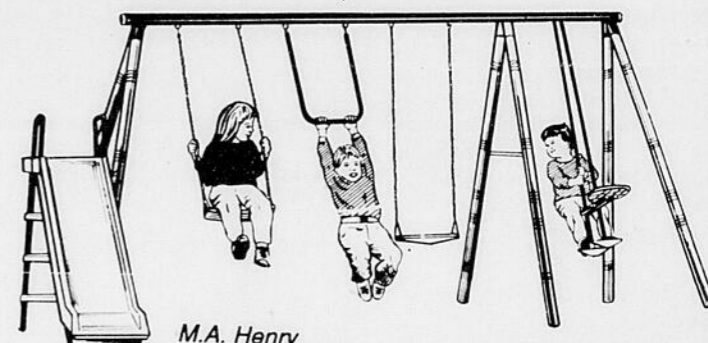
M.A. Henry STELLAR
Deux balançoires en plastique et une balançoire double. Tubes en acier peint de 1 1/2 po de diamètre.

4499



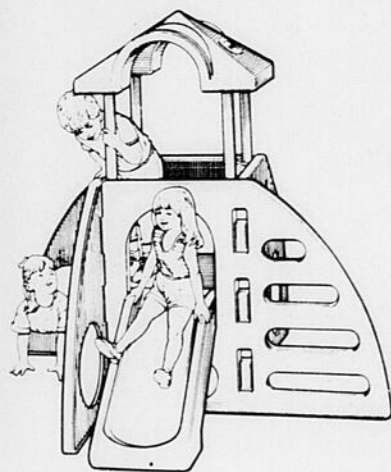
M.A. Henry LONESTAR
Deux balançoires en plastique et une balançoire double. Glissoire galvanisée de 5 pi. Tubes en acier peint de 1 1/2 po de diamètre.

9499



M.A. Henry GALAXY
Deux balançoires en plastique, une balançoire double et un trapèze. Glissoire de 6 pi en plastique moulé. Tubes en acier peint de 2 po de diamètre.

12999



Little Tikes REPÈRE AVEC GLISSOIRE
Centre d'activités avec tunnels ou ramper, murs à monter, plate-forme surélevée et glissoire à pente douce. Dès 2 ans.

18997



Hedstrom CANADA'S GYM
Deux balançoire courbées, balançoire double, grande balançoire à quatre places, trapèze et glissoire de 8 pi en Galvalume. Couvre-chaines Safe-T-Touch.

24999



Hedstrom FUN CLUB
Deux balançoires contour, balançoire double, trapèze. Plate-forme avec parois en vinyle, glissoire à piste ondulée de 6 pi, tubes en acier de 2 po de diamètre.

34999



Playskool PLAYCENTRE
Remplir de sable ou d'eau. Comprend un couvercle moulé avec module de jeu. Nécessite 3 sacs de sable. (Vendu séparément).

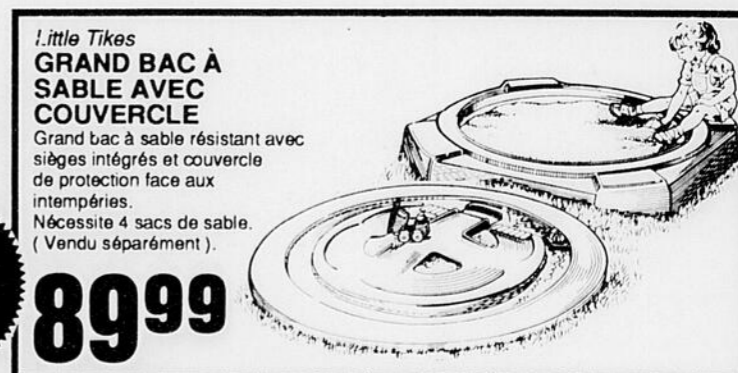
2499



Little Tikes BAC À SABLE TORTUE
Fabrication robuste et matériau durable qui résiste aux intempéries. Muni d'un couvercle en forme de carapace de tortue. Nécessite 3 sacs de sable. (Vendu séparément)

4999

SAC DE 30kg DE SABLE 449



Little Tikes GRAND BAC À SABLE AVEC COUVERCLE

Grand bac à sable résistant avec sièges intégrés et couvercle de protection face aux intempéries. Nécessite 4 sacs de sable. (Vendu séparément).

8999



Little Tikes SIÈGE DE BALANÇOIRE
Déjà assemblé. Corde de 7 pi réglable et siège en plastique moulé.

1499



Little Tikes BALANÇOIRE POUR BAMBIN
Barre de protection, courroie facile à boucler et pièces de fixation. De 9 à 36 mois.

1999



Fisher-Price BALANÇOIRE
Le plastron de retenue se relève d'une seule main, reste relevé puis s'enclenche. De 9 à 36 mois.

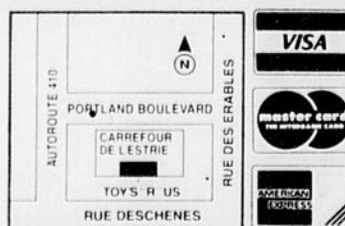
2497

HEURES D'OUVERTURE:

LUNDI ET MARDI 9 h 30 à 17 h 30
MERCREDI À VENDREDI 9 h 30 à 21 h
SAMEDI 9 h à 17 h
DIMANCHE 12 h à 17 h

SHERBROOKE

3050, boulevard Portland
Carrefour de l'Estrie



LE PLUS GRAND MAGASIN DE JOUETS AU MONDE!

National

La Commission des droits de la personne s'en prend à la définition du mariage prônée par Ottawa

Les couples homosexuels ont les mêmes droits

Ottawa (PC)

La Commission canadienne des droits de la personne considère que les couples homosexuels doivent jouir des mêmes avantages sociaux que les couples hétérosexuels, en dépit du fait que le gouvernement limite la définition du mariage à l'union de deux personnes de sexe opposé.

C'est ce qu'a déclaré hier le président de la commission, M. Max Yalden, en comité parlementaire.

Le gouvernement propose de modifier la Loi des droits de la personne afin de protéger les homosexuels de toute discrimination, mais définit le mariage comme une union hétérosexuelle.

Pourtant, la commission est convaincue qu'elle pourrait défendre avec succès devant les tribunaux le droit des couples homosexuels aux mêmes avantages sociaux - depuis les congés pour deuil jusqu'aux soins dentaires - que les couples hétérosexuels, a dit M. Yalden.

Le gouvernement a soumis ses

propositions en décembre. Plusieurs couples de gays et de lesbiennes craignent que la définition du mariage ne les privent d'avantages comme les prestations de pension du conjoint, ou les abris fiscaux accessibles aux couples et aux familles.

M. Yalden a affirmé qu'il ne comprenait pas pourquoi les propositions définissent le mariage comme exclusivement hétérosexuel, et qu'il doutait que cette définition soit d'une quelconque utilité. «Nous n'en tiendrons tout simplement pas compte. En tout cas, c'est

ce que nous dirions à nos avocats.»

Mais la députée conservatrice Louise Feltham lui a rétorqué qu'elle espérait voir échouer toute contestation de la définition du mariage devant les tribunaux.

La législation sur les droits de la personne en est encore à la première étape aux Communes et n'a pas encore été mise à l'étude proprement dite en comité.

Le gouvernement fédéral a accepté un jugement de la Cour d'appel de l'Ontario disant que l'actuelle Loi des droits de la personne doit être considérée comme protégeant les homosexuels de la discrimination, même si la loi n'en fait pas spécifiquement mention. Mais les couples de même sexe ont jusqu'à présent perdu les procédures judiciaires intentées pour obtenir le droit aux avantages sociaux de leur

conjoint.

La semaine dernière, la Cour d'appel fédérale déboutait un couple gai qui tentait d'obtenir une pension au conjoint en vertu du régime fédéral de pension de vieillesse. Récemment, la Cour suprême a refusé à un homme, employé du gouvernement fédéral, le droit à un congé de deuil pour assister aux funérailles du père de son compagnon.

Service bilingue: les grands moyens

Ottawa (PC)

Le Commissaire aux langues officielles Victor Goldbloom a décidé d'utiliser les grands moyens pour forcer Via Rail, les compagnies aériennes et Transports Canada à offrir des services bilingues.

Dans le cas de Via Rail, M. Goldbloom a décidé de mettre fin à deux années de négociations et de s'adresser à la Cour fédérale.

Dans le cas de Transports Canada et des compagnies aériennes,

le commissaire se prépare à déposer un rapport spécial au cabinet pour se plaindre de l'absence d'annonces bilingues sur certains vols et l'absence d'agents bilingues lors de la fouille des bagages à certains aéroports.

C'est la semaine dernière que le Commissariat a demandé à la Cour fédérale de réactiver une plainte contre Via Rail qu'avait déposée il y a deux ans l'ancien commissaire D'Therville Fortier.

Ce litige, qui dure depuis des années, tourne autour de l'insuffisance de services bilingues dans les trains de voyageurs, en particulier

dans le corridor Québec-Windsor. A la suite de longues négociations avec Via Rail, le Commissaire croyait avoir trouvé une solution.

«Il était prévu que le directeur des services à bord du train soit une personne qui puisse suppléer au manque de compétence linguistique d'un ou l'autre des membres du personnel. Mais on vient de nous informer que ce poste disparaîtra. Si ce poste disparaît, nous n'avons plus de ressources pour assurer convenablement le service dans les deux langues», a indiqué M. Goldbloom hier après-midi, après avoir comparu devant le comité permanent sur les langues officielles.

BLAZER TAHOE LT 4x4 1993

399\$ par mois

- Moteur V6 de 4,3 litres de 200 chevaux
- Boîte automatique à 4 rapports à contrôle électronique
- Freins antiblocage (ABS) aux 4 roues
- Climatiseur
- Intérieur de luxe en cuir
- Commande électronique des 4 roues motrices
- Régulateur de vitesse électronique
- Radiocassette AM-FM stéréo avec égalisateur de fréquences
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Verrouillage électrique des portes
- Lève-glaces électriques
- Roues d'aluminium
- Porte-bagages
- Glaces fortement teintées
- Garantie GM Total[™] 3 ans/60 000 km, sans franchise*

CHEVROLET

VOS CONCESSIONNAIRES

CHEVROLET

Geo

Oldsmobile

PARTICIPANTS

Assistance ROUTIÈRE

*Prix basé sur un bail de 48 mois, avec versement initial de 4 500\$ (ou échange équivalent), transport et préparation inclus. Dépôt remboursable de 475\$ et premier paiement requis. Taxes en sus. Frais de 5¢ par kilomètre après 96 000 km. Sujet à approbation de crédit. Tous les rabais GM taxables inclus. Offre d'une durée limitée réservée aux particuliers et applicable aux véhicules neufs 1993 en stock. *Selon la première éventualité. †L'Assistance routière Chevrolet est offerte sur les modèles Chevrolet 1993. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Détails chez votre concessionnaire. Le modèle en promotion peut présenter des caractéristiques différentes du modèle illustré. Les associations de concessionnaires Chevrolet Geo Oldsmobile du Québec.

BEAUCOUP

BEAUCOUP DE SECURITE BEAUCOUP DE SERVICE BEAUCOUP DE SAVOIR-FAIRE

BEAUCOUP PLUS DE QUALITÉ POUR LE PRIX

- Produits standards ou fabriqués sur mesure
- Construction neuve ou rénovation
- Aluminium et PVC
- Verre énergétique Duolok[™] gratuit*
- Vaste salle de montre
- Conseillers d'expérience
- Un système exclusif de simulation par ordinateur Fenextra
- Installation par des experts
- Financement disponible
- Garantie limitée de 40 ans sur tous les produits et leur installation

UN SPÉCIALISTE DOMINE TOUS LES AUTRES... Voyez nos spécialistes:

FENEXPERT
Portes et fenêtres

Daniel Desmarais vice-président directeur général Réjean Bibeau conseiller Alain Chartier conseiller

BERGERON-DESMARAIS
4340, boul. Bertrand-Fabi
Rock Forest
566-0294

*Détails en magasin

Ne décidez rien sans passer chez Fenexpert!

DOMTAR WINDSOR

Ici-même, un papier de 1^{ère} qualité!

Nos papiers de photocopie manufacturés à l'usine Windsor se classent parmi les meilleurs en Amérique du Nord. Ils sont aussi compatibles avec les imprimantes laser, à jets d'encre et les télécopieurs à papier non-couché.

Vous trouverez nos papiers sous les marques **Polycopie Pilot 84**, **JBR Plus** et **Desk Top**.

Gens de l'Estrie, c'est avec grande fierté que les 930 employés(ées) de la Division des Papiers de Communication Domtar vous invitent à vous procurer leurs papiers de photocopie chez les détaillants suivants:

BIBLIAIRE G.G.C. LTÉE 65 Belvédère sud Sherbrooke, Québec, J1H 4B1 (819) 566-0344	CHABOT, ENTREPÔT DU LIVRE 134 King est Sherbrooke, Québec, J1G 1A6 (819) 564-0530	EQUIPEMENT DE BUREAU ELITE 11974 INC. 2277 King ouest Sherbrooke, Québec, J1J 2G2 (819) 563-1472	IMPRIMERIE SHERBROOKE INC. 642 Gull ouest Sherbrooke, Québec, J1H 1Y9 (819) 562-8472
PAPETERIE BEAUDETTE INC. 1700 King ouest Sherbrooke, Québec, J1H 2C9 (819) 563-2644	PAPETERIE FAUCHER INC. 338 Boul. Bourque Omeriville-Magog, Québec, J1X 4B3 (819) 843-6715	PHOTOCOPIES PRINCE 1041 St-Denis Sherbrooke, Québec, J1K 2S7 (819) 822-2851	REPRO FAX INC. 1 rue St-Georges Windsor, Québec, J1S 1J2 (819) 845-9184
TECHNOCOPIE INC. 218 King ouest Sherbrooke, Québec, J1H 1Y9 (819) 565-1116			

Éditorial

La Tribune

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste en chef adjoint

M. Bourassa est en santé; et maintenant, que fera-t-il?

Roch BILODEAU

«M. Bourassa est maintenant en excellente santé». Ces quelques mots du Dr Rosenberg, du National Cancer Institute, ont fait la manchette de tous les médias du Québec et probablement alimenté bien des conversations. C'est dire à quel point on accorde de l'importance à l'état personnel du premier ministre.

Sans doute que certains s'intéressent au sort de M. Bourassa plus ou moins de la même manière qu'ils se passionnent pour la vie privée de n'importe quelle vedette; d'autres éprouvent probablement une sincère sympathie pour le politicien qui a servi la population pendant des décennies et qui s'est vu confronté au plus dramatique des combats. Mais il s'agit toujours d'un premier ministre: maintenant qu'il a recouvré la santé, ses adversaires vont redevenir intraitables à son égard et l'électorat le jugera comme s'il n'avait jamais été malade. Voilà les règles du jeu et M. Bourassa devra être en possession de tous ses moyens.

Or, pour le moment, il faut bien avouer que son gouvernement semble souvent à court de solutions face aux nombreux et graves problèmes du Québec.

Côté des finances publiques, nous sommes témoins d'un quasi échec. Même si les libéraux québécois ont toujours eu comme leitmotiv la saine gestion, le déficit a atteint des sommets et on attend encore un véritable plan d'ensemble pour réduire les coûts de l'État. D'accord, la situation est moins grave qu'à Ottawa et que dans certaines autres provinces. Mais si le gouvernement québécois se contente d'improviser des coupures ici et là, nous risquons d'en être encore au même point à la fin du siècle.

Le tableau n'est guère plus reluisant sur le plan économique. Le développement hydro-électrique ne signifie plus grand-chose depuis que les clients américains nous font faux bond. Et alors que les fameuses «grappes industrielles» du ministre Tremblay en restent au stade de la théorie, le gouvernement ne trouve rien d'autre que des casinos à nous offrir en guise de stimulants économiques. Pourtant, le taux de chômage demeure épouvantable et les investissements majeurs se font rarissimes.

En fait, le Cabinet libéral montre des signes manifestes d'usure et d'essoufflement. L'équipe est restée presque inchangée depuis de nombreuses années, le premier ministre compte encore sur les mêmes bras droits, et on voit bien que ce cocktail a beaucoup perdu en qualité. Il faudrait du renouveau.

C'est pourquoi la décision que s'approprie à prendre M. Bourassa est si importante. Avec un nouveau chef, vient forcément une nouvelle vision des choses, de nouvelles idées; en revanche, rien ne peut remplacer l'expérience et la sagesse d'un leader déterminé à atteindre ses objectifs fondamentaux.

Le premier ministre songe à sa famille, à son parti, à ses projets politiques; beaucoup d'éléments à soupeser. Le choix lui appartient. Mais quelle que soit sa décision, il devrait immédiatement se préoccuper de la santé de son gouvernement; le pronostic est clairement moins encourageant de ce côté.

ANALYSE

La récession au Canada

• Guyenne •

par JACK BRANSWELL (PC)
C'est n'est pas en fabriquant du ketchup (sauce tomate) destiné à être distribué gratuitement que l'on survit à la récession. Pourtant, c'est ce qu'ont fait les administrateurs de serres coopératives de Guyenne, un village du nord-ouest du Québec.

Ces serres ont été construites à environ 500 kilomètres au nord-ouest de Montréal, tout près d'Amos, dans une région vivant traditionnellement de l'exploitation de la forêt et de la transformation de la matière première en pâtes et papier, région qui a été durement frappée par la récession.

Aménagé dans un clairière percée en pleine forêt, le complexe comprend 26 serres, bien alignées, comme des baraques de l'armée.

Cette coopérative s'est lancée dans la production de tomates, en 1989. Auparavant, elle ne produisait que de nouveaux plants destinés à la régénération forestière, pour le gouvernement du Québec.

Malheureusement, le prix des tomates a chuté et la concurrence s'est avérée très forte, au cours des deux dernières années, si bien que cette diversification s'est révélée coûteuse.

Déficit important

L'automne dernier, les travail-

leurs, qui sont les actionnaires de la coopérative, ont été informés que leur compagnie faisait face à un déficit de 1,2 million et risquait la faillite et la fermeture.

Un appel au secours a été lancé en direction de Charles Provost, un consultant de Montréal, afin de restructurer la coopérative.

Il a immédiatement effectué dix mises à pied et a réclaté des 80 autres travailleurs-actionnaires de verser chacun une somme supplémentaire de 1500 \$; ils avaient initialement contribué 5000 \$ chacun à la coopérative. Il a aussi obtenu de l'aide d'investisseurs extérieurs, si bien qu'il a réussi à réunir 1,2 million en capital neuf.

Tandis que M. Provost s'occupait à réunir les fonds, les citoyens de Guyenne ont lancé leur «Campagne du Ketchup».

Les citoyens de la région étaient invités à verser dix dollars, don contre lequel ils recevaient une bouteille de ketchup fabriqué avec les tomates des serres coopératives.

«Nous étions sur le bord de la faillite. Il nous fallait réagir», d'expliquer le directeur de la production, Gilles Bérubé.

Appui unanime

«Nous avons reçu un appui fantastique de la part de la population

régionale, ce qui nous a permis de retomber sur nos pieds.»

Cette campagne a permis de recueillir 60 000 \$.

La crise a été difficile pour les travailleurs, admet Margaret Lebreux, 52 ans, qui est chargée de la pollinisation des plants de tomates.

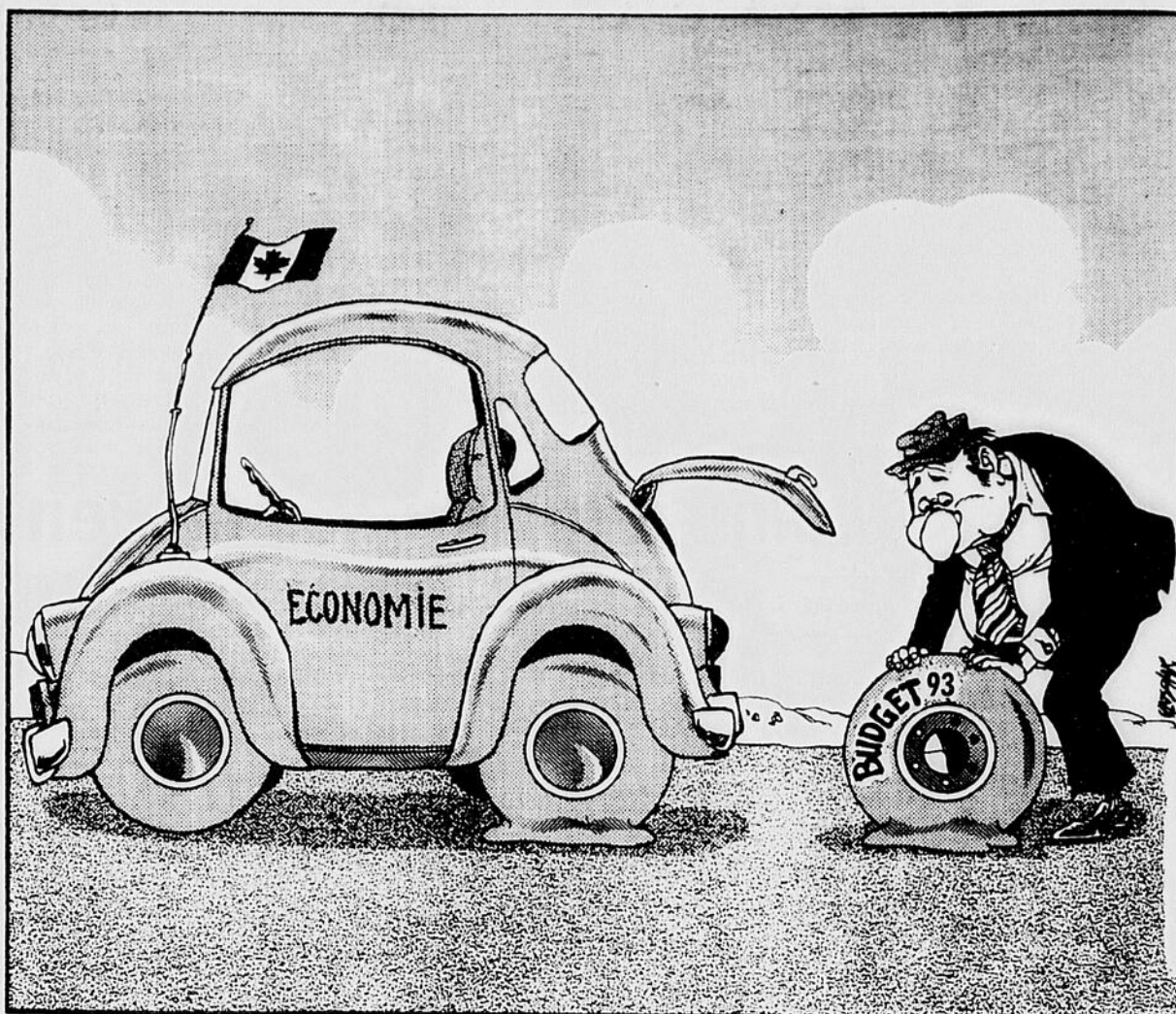
«Nous étions persuadés que tout était fini. Si les gens n'étaient pas venus à notre secours, nous aurions fermé.»

La situation était encore plus difficile pour les familles dont le mari et l'épouse travaillaient tous deux pour les serres et devaient investir 1500 \$ de plus chacun.

«Certaines personnes ont dû emprunter pour verser leur part supplémentaire.»

Mme Lebreux, comme beaucoup d'autres citoyens de ce village de 300 personnes, croit que ce sont les coopératives — il y a sept dans le village, notamment dans le domaine bancaire, l'épicerie et le logement — qui ont permis à la population de vaincre la récession.

Les serres coopératives ont été créées en 1980 après la signature d'un contrat avec le gouvernement du Québec. Elles fournissent annuellement environ 450 tonnes de tomates, huit millions de nouveaux plants destinés à la reforestation et produit aussi des fleurs pour les commerces de la région.



TRIBUNE LIBRE

Un budget d'humanistes

Plusieurs sont déçus parce que M. Mazankowski n'a pas coupé les vivres aux provinces, sabré à nouveau dans l'assurance-chômage, ni mis des milliers de travailleurs à la porte des bureaux du gouvernement. Ces personnes sont victimes d'une épidémie créée par les médias: la maso-déficit. Ceux qui sont atteints de cette maladie psychologique veulent que ça fasse mal tout de suite de peur que ça fasse mal plus tard.

Oui, le déficit dépassera les trente-cinq milliards \$ et la dette atteindra bientôt les cinq cents milliards \$. Mais faut-il reprocher aux gouvernements des derniers 15 ans d'avoir débloqué des milliards de dollars en crédits sociaux de toutes sortes pour permettre de vivre décemment à tous ceux dont les producteurs n'ont plus besoin?

Les conservateurs peuvent reconnaître que pendant trop longtemps, ils ont pratiqué une sorte de crédit social trop coûteux. Mal conseillés par John Crow, gouverneur de la Banque du Canada pen-

dant des années, ils ont payé 14%, 15% et 16% d'intérêt sur leurs emprunts, soi-disant pour combattre l'inflation. C'est comme ça qu'ils ont créé la récession et plus que doublé la dette du pays.

Messieurs Crow et Mazankowski savent mieux que personne qu'ils se sont fourvoyés. Pourquoi le gouvernement choisirait-il la politique du pire maintenant?

Si Mazankowski et Loiseleur ont réfléchi un peu, ils ont compris qu'en diminuant les dépenses des programmes gouvernementaux, ils vont freiner la consommation et stopper la reprise de l'économie. Ils ont compris qu'en haussant les taxes, ils auraient le même résultat. En augmentant le coût de la dette, on aurait aussi le même résultat. Le gouvernement a donc choisi de ne rien faire en espérant que les créanciers qui décident des taux d'intérêt continueraient d'abaisser le loyer de l'argent pour ne pas tuer leur poule aux œufs d'or. N'ayant pas le pouvoir, les ministres espèrent que ceux qui le détiennent l'exerceront avec sagesse. Nous devons trois cents

milliards de dollars à nos créanciers étrangers. Nos sorts sont liés. Ils ont intérêt à ce que notre économie marche pour que notre gouvernement soit capable de payer.

Au risque de décevoir les créanciers les plus gourmands, Messieurs Mazankowski et Loiseleur ont choisi cette fois-ci d'épargner les gens ordinaires. Ils ont agi en humanistes plutôt qu'en rapaces.

Nous avons donc un autre sursis. Saurons-nous en profiter? Si nos esprits s'animent et voient la lumière, nous nous mobiliserons par milliers et par millions afin que nos hommes et nos femmes politiques se libèrent de leurs maîtres et prennent leur responsabilité en fixant eux-mêmes le taux d'intérêt qu'il serait raisonnable de payer sur les dettes publiques des pays.

Si nous restons aveugles et tard-

domis, nous assisterons tôt ou

à une remontée des taux d'intérêt

qui aura pour effet de drainer dans

les coffres des prêteurs la moitié

des recettes de l'État.

Clermont Domingue

Zonage et consultation

Le 19 avril dernier, sur recommandation, d'une part, du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et, d'autre part, suite au rejet massif par les citoyens du secteur concerné, les élus municipaux de la Ville de Sherbrooke rejettent une demande de zonage commercial pour la zone HF-16, soit la zone visant en tout ou en partie les rues: 3e Avenue, Biron, Chalifoux, Conseil, Kennedy sud, Murray et Saint-Jean-Baptiste.

Je m'incline ici devant la décision finale, sage et réfléchie, des élus municipaux. Cependant, je m'interroge encore quant à la régularité de la procédure administrative ayant mené à cette heureuse conclusion.

En effet, considérant que la zone visée, par la demande de zonage commercial:

- est une zone résidentielle du quartier Est de la ville;
- est reconnue comme une aire de patrimoine exceptionnelle;
- où y résident près de mille citoyens;

- dont le CCU, après étude de la demande, a recommandé le rejet de

ladite demande au Conseil municipal.

Comment se fait-il que malgré ces considérations majeures, le CCU ait été invité par M. le maire Paul Gervais à réétudier le dossier avec la conséquence que l'on connaît soit d'obliger les citoyens du secteur à intervenir lors d'une consultation publique le 14 avril dernier alors que ceux-ci ont reçu l'avis de convocation le 8 avril seulement, soit la veille du congé de la fête de Pâques, c'est-à-dire très peu de temps aux gens du quartier pour se sensibiliser, sinon s'intéresser, à cette question de premier ordre?

Il semble que M. Gervais ait agi de la sorte devant l'insistance de la requérante, une résidente de North Hatley, qui avait déposé, sur la demande du conseiller municipal Michel Carrier, une liste de signature de citoyens du secteur en faveur du

projet lors de la séance régulière du conseil municipal le 1er mars 1993.

Cependant, après consultation de ladite liste, on peut constater que la trentaine de personnes qui y ont apposé leur signature se prononçaient à l'effet d'attribuer une nouvelle vocation, soit celle de «salle à manger», à la zone HF-16. Il n'y était nullement question d'une demande de zonage commercial de ladite zone, avec les usages commerciaux, faisant l'objet de la demande, de classes 1 et 2 dont: vente de boissons alcoolisées, dépanneur, pompes à essence, pharmacie, restaurant, quincaillerie, nettoyeur, etc.

Alors comment se fait-il que malgré cet argument peu valable, les citoyens du secteur se sont retrouvés tout de même, du jour au lendemain, à devoir se prononcer pour ou contre un zonage commercial lors d'une consultation publique payée par les contribuables?

Quel aura été réellement le but

À propos des sectes

Le fait de vouloir «changer le dictionnaire» est un des actes ayant les conséquences les plus terribles qui soient pour l'humanité. Les exemples sont clairs. Hitler a tordu la signification du mot «race», les communistes, le mot «peuple», les pollueurs, le mot «progrès». Il y a d'autres exemples aussi dévastateurs. Regardons un article paru dans La Presse du 16 mars sur le Père Blais. Le journaliste ouvre le thème sur une interrogation: «Le Père Blais secte ou groupe religieux?»

Voyons donc! Une secte est un groupe religieux; et quand le Père Blais affirme indigné: «Nous ne sommes pas une secte... nous sommes des catholiques romains»; il essaie de changer le dictionnaire.

Selon le Petit Robert, le mot secte veut dire: «Groupe organisé de personnes qui ont la même doctrine au sein d'une religion». Alors, nous pouvons reconnaître plusieurs sectes dans la religion chrétienne, à savoir l'Église Orthodoxe, l'Église

Copte, l'Église Catholique, l'Église Anglicane, etc.

En conséquence, le Père Blais devrait dire: nous ne sommes pas une nouvelle secte, nous ne sommes jamais sortis de l'ancienne... Toute affirmation contredisant cette dernière coïncidera avec les fanatiques qui ont causé tant de mal à l'humanité avec leurs massacres religieux quand ils ont décidé de s'approprier du mot secte pour en accuser les autres.

Et quand il dit rejeter le côté fermé, secret initiatique des «sectes», il insinue que le Vatican et ses secrets sont ouverts à tous (on n'a jamais pu savoir comment est mort le pape Jean-Paul I, si mystérieusement après avoir annoncé la socialisation des richesses de l'Église), et il veut nous faire croire que pour devenir prêtre, il ne faudrait pas être initié. C'est vraiment une façon éhontée de vouloir changer la signification des mots.

Patricio Rivera

3 JOURNÉES SURPRISE EATON

Jeudi 6, vendredi 7
et samedi 8 mai

LIQUIDATION

10% à 50% de rabais

Sélection d'articles

D'autres réductions
dans tout le magasin



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

LA CARTE QUI VOUS FAIT FAIRE DU CHEMIN.



Voici la toute nouvelle Carte FORD CIBC-VISA*. Dans la jungle des cartes de crédit, la Carte FORD CIBC-VISA se démarque vraiment. Avec elle, vous avez la possibilité d'accumuler jusqu'à 3 500 \$ de remise, applicable à l'achat ou à la location-bail d'un véhicule neuf de marque Ford, Mercury ou Lincoln.

5 % par ci, 5 % par là...

Il n'y a absolument rien de particulier à faire! Vous réglez vos achats avec la Carte FORD CIBC-VISA exactement comme d'habitude. La différence, c'est que 5 % du total de vos achats[†] s'accumulent sous forme de remise. Vous pouvez ainsi obtenir jusqu'à 700 \$ de remise par année, ce qui ne fait pas moins de 3 500 \$ en cinq ans. Et lorsque vous ferez l'achat d'un nouveau véhicule, votre remise peut même être utilisée avec d'autres offres en vigueur. C'est dire qu'une fois dénichée l'affaire la plus avantageuse pour vous, vous y ajoutez encore votre remise!

Vous y gagnez au change!

Lorsque vous transférez le solde de toute autre carte concurrente à votre nouvelle Carte FORD CIBC-VISA, nous portons 5 % du montant transféré^{**} à votre compte de remise Ford. Vous prenez ainsi une longueur d'avance dès le départ!

Pour demander la carte, composez le 1 800 465-CIBC.

Ou rendez-vous chez le concessionnaire Ford ou Lincoln-Mercury le plus près de chez vous pour obtenir une formule de demande. À titre de boni, nous porterons vos 20 \$ de frais annuels au complet à votre compte de remise Ford.

Alors, pour profiter doublement de vos achats, procurez-vous sans tarder la nouvelle Carte FORD CIBC-VISA. C'est un moyen rapide et économique de vous retrouver au volant de l'un des véhicules les plus vendus en Amérique du Nord. Décidément, la Carte FORD CIBC-VISA vous fait faire beaucoup de chemin...

La nouvelle Carte FORD CIBC-VISA



Des idées qui font du chemin.

*CIBC et Ford du Canada : usagers inscrits de ces marques. [†]Tous les achats moins les retours donnent droit à la remise Ford. Les avances de fonds, les frais, les Chèques Pratiques et les intérêts ne donnent pas droit à la remise de 5 %.
^{**}Les transferts de solde ne concernent que les cartes de crédit qui ne sont pas émises par la CIBC et sont assujettis à la remise annuelle maximale et au crédit disponible. Certaines conditions s'appliquent.